

# ACTUVERNIER

2024/N°5

## 50 ans des Avanchets

---

Découvrez l'histoire étonnante de la cité multicolore à l'occasion de ses cinq décennies

## Familles

---

Le montant des chèques famille augmente de moitié

## Mobilité

---

Nouvelle ligne à Vernier, gratuite pour les jeunes et chantier du BHNS

## Littérature jeunesse

---

Les bibliothécaires vous présentent une auteur coup de cœur



- 4** Les Avanchets, cité antimonotonie et écoquartier avant l'heure
- 
- 8** Aéroport : geste demandé pour les propriétaires
- 10** Communications, séances du 4 au 25 juin 2024
- 11** 1<sup>er</sup> Août 2024
- 
- 15** Bien manger aux restaurants scolaires à la rentrée !
- 16** Le parc Jenny, un écrin de verdure et de fruits comestibles
- 17** Installez des panneaux solaires sur votre toit en toute sérénité
- 18** Voir et être vu, une nécessité pour rouler en sécurité
- 19** Dès 2025, l'abonnement Unireso sera gratuit pour les jeunes
- 20** Chantier du BHNS : perturbations de trafic et déviations TPG
- 23** Grande collecte de mégots à Vernier : rejoignez-nous le 22 septembre !
- 24** Prestations complémentaires : remboursement des frais de garde
- 25** Vernier, première commune genevoise sans pub
- 26** Compte e-démarche : nous sommes là pour vous aider
- 27** Le montant des chèques familles augmente de moitié
- 
- 28** Espaces pour les familles : c'est la rentrée et il y a des changements !
- 
- 30** Spectacles Vernier Culture 2024-2025
- 32** Le Petit Black Movie à Vernier
- 34** Focus des bibliothèques : Clémentine Beauvais
- 37** Le Salon de Sylvia : l'accueil de jour où l'on est chez soi
- 39** Revenir à Vernier – À l'occasion des Journées du patrimoine
- 41** Des projets à foison pour le Contrat de Quartier Étang
- 
- 43** Le tai-chi, l'art martial qui génère une tranquillité intérieure
- 
- 45** Vols de nuit, ça suffit !

Édité par l'administration municipale  
Comité de rédaction : service de la culture et  
de la communication

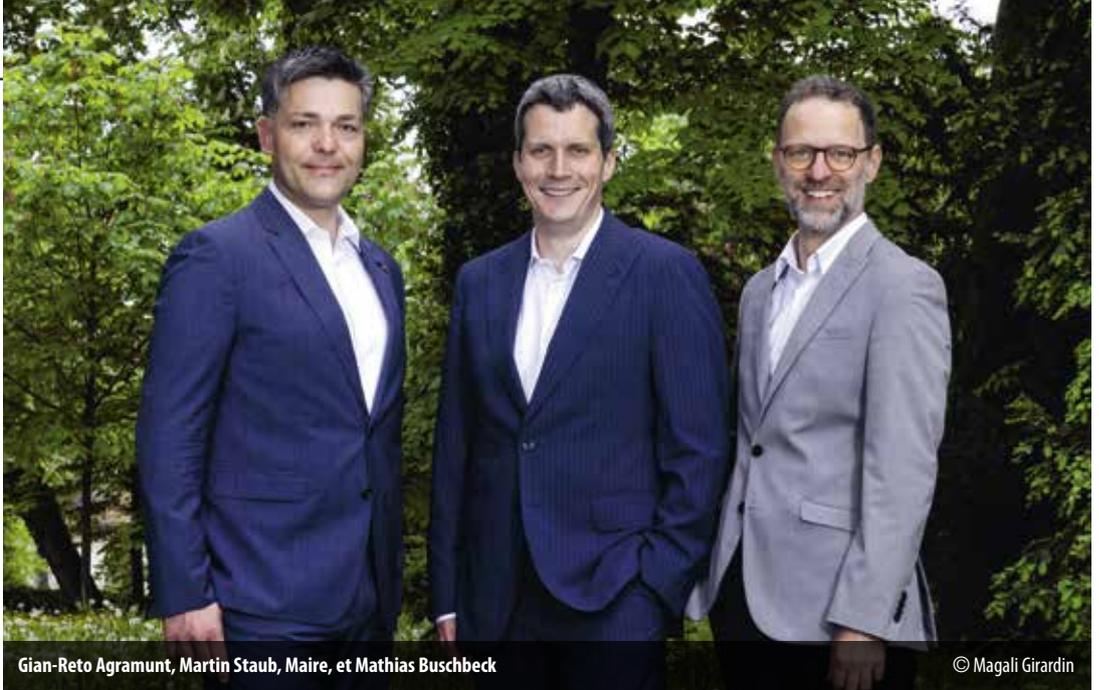
[actu@vernier.ch](mailto:actu@vernier.ch)  
[www.facebook.com/VilledeVernier](https://www.facebook.com/VilledeVernier)  
[linkedin.com/company/ville-de-vernier](https://www.linkedin.com/company/ville-de-vernier)

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 06  
Fax 022 306 06 60  
[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro  
Délai rédactionnel : 30 août 2024  
Parution : 25 septembre 2024  
Archives : [www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)  
Journal tiré à 16 950 exemplaires,  
8 fois par année.  
La rédaction décline toute responsabilité  
envers le contenu des articles et  
des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA, Genève  
sur papier offset 90 g  
Graphisme et mise page : service de la  
culture et de la communication  
Crédit de couverture : Nicolas Dupraz





Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Vieillir a parfois du bon. À l'aube de ses cinquante ans, la cité des Avanchets s'est vue inscrite à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger. Une reconnaissance amplement méritée pour ces immeubles aux façades multicolores dotés de nombreuses qualités architecturales et animés d'une vraie vie de quartier. Pour marquer cette belle réhabilitation, un week-end entier de fête mettant à l'honneur plusieurs artistes du cru aura lieu en septembre. Des visites commentées offriront par ailleurs au public l'occasion de (re)découvrir cette cité aux multiples facettes.

En termes de redécouvertes, plus nature qu'architecture cette fois, les curieuses et les curieux sont invités à venir jeter un œil, et pourquoi pas une main cueilleuse, au parc Jenny. Ce petit coin de verdure niché derrière un mur longeant l'avenue d'Aire a été entièrement réaménagé. Il abrite désormais une forêt comestible accessible à toutes et tous. Vous y trouverez des noisettes, des figues, des poires, des cassis et des groseilles!

Toutes les nouveautés ne sont pas aussi facilement décelables. Certaines se révèlent par l'absence. C'est le cas de l'affichage publicitaire commercial banni de l'espace public verniolan depuis l'été dernier. Alors que le Tribunal fédéral vient de valider le règlement communal qui faisait l'objet d'un recours, la Ville de Vernier devient la première commune genevoise sans publicité!

Bonne lecture!

Votre Conseil administratif  
Martin Staub, Mathias Buschbeck et Gian-Reto Agramunt

# Les Avanchets, cité antimonotonie et écoquartier avant l'heure

**Le quartier a été inscrit l'année dernière à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger. Son histoire et ses qualités architecturales sont uniques en Suisse.**



**E**lle est reconnaissable entre mille. Avec ses immeubles disposés en forme de papillon, ses façades colorées et ses deux étages de mobilité, la cité des Avanchets propose un modèle architectural unique en Suisse. Alors que sa maison de quartier et, par la même occasion, l'ensemble de la cité fêtent cette année ses 50 ans, nous vous proposons de découvrir l'histoire originale et largement méconnue de cet ensemble urbain qui vient d'être désigné par la Confédération comme un patrimoine bâti d'importance nationale. L'architecte Giulia Marino, coauteure avec Franz Graf de l'ouvrage *Avanchet-Parc, cité de conception nouvelle et originale*, l'a étudié dans ses moindres recoins durant plus d'un an. Elle nous dresse le portrait d'un quartier novateur aux multiples facettes.

## **Giulia Marino, comment vous êtes-vous intéressée à la cité des Avanchets ?**

Lorsque l'Office fédéral de la culture a revu l'inventaire fédéral des sites construits d'import-

tance nationale à protéger en Suisse (ISOS), il a informé le Canton de Genève qu'il souhaitait y inscrire les Avanchets. Nous avons alors été mandatés, Franz Graf et moi, par l'État de Genève pour réaliser une étude patrimoniale.

## **Et qu'avez-vous découvert ?**

Avant de travailler dessus, nous avons tous les deux déjà une bonne perception de la cité. Nous ne soupçonnions pas en revanche que son histoire était aussi intéressante. Nous avons également été surpris par l'étendue de ses qualités architecturales.

## **Dans quel contexte a été construite la cité des Avanchets ?**

Au début des années 1960, la parcelle des Avanchets appartenait à la pépinière Boccard. Avec la crise du logement qui sévissait à Genève depuis les années 1940, plusieurs projets avaient été imaginés sur ce terrain, mais aucun n'avait abouti. Personne n'avait en réalité la capacité

financière d'acheter ce vaste domaine. C'est finalement l'initiative Schwarzenbach, lancée à la fin des années 1960 pour limiter à 10% la part de population étrangère en Suisse (25% à Genève), qui a donné un coup d'accélérateur à l'urbanisation de la parcelle.

### Dans quel sens ?

Son acceptation aurait été catastrophique pour Genève qui employait beaucoup de personnes étrangères. En réaction à ce texte, les associations patronales, les syndicats et un promoteur privé suisse allemand, Ernst Göhner, ont uni leurs forces autour d'un projet de grand ensemble urbain capable d'accueillir 7000 personnes dans de bonnes conditions. Chaque partie y voyait un intérêt et tous partageaient l'idée que l'intégration sociale ne pouvait se faire qu'en proposant des logements dignes et confortables à des prix abordables.

### Dans le projet d'Avanchets-Parc, il y a également une volonté de se démarquer...

Absolument. Après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu beaucoup de constructions de masse pour répondre à la demande de logements. On édifiait des immeubles rapidement et à moindre coût. Puis dans les années 1960, on a commencé à remettre en question les plans d'urbanisme en damier. Les cités du Lignon et des Avanchets s'inscrivent dans ce courant-là.

### Elles sont pourtant très différentes ?

Oui. La grande nouveauté proposée par Le Lignon, construit entre 1963 et 1971, est d'éviter les vis-à-vis entre les appartements. On construit un quartier dense sans que les habitants ne ressentent cette densité depuis leur logement. La cité des Avanchets va encore plus loin dans ce qu'elle propose.

### C'est-à-dire ?

Le projet Avanchet-Parc a été conçu avec l'idée de faire tabula rasa de tout ce qui avait été fait jusqu'alors. Il y a une volonté de donner davantage de place à la vie de quartier, à la communauté. Chaque habitant doit pouvoir trouver sa place et s'identifier à son cadre de vie. On veut également casser la monotonie propre aux grands ensembles.

### D'où les façades de toutes les couleurs, c'est ça ?

Effectivement, mais il y a également la dispo-

sition des immeubles en papillon, les façades plissées, les balcons qui pointent dans des directions opposées, la vue qui est différente depuis chaque pièce des appartements, ou encore les mouvements de terrain dans la cité. Chaque alvéole, ou cour d'immeuble, est différente. Les couleurs changent, mais également la végétation et les aménagements extérieurs. La densité du quartier est aussi atténuée par les perspectives fuyantes, le haut des constructions peint en bleu ciel et les hauteurs décalées des immeubles. Les architectes ont expérimenté beaucoup de choses aux Avanchets, tant au niveau architectural que social. C'est ce qui rend ce quartier particulièrement intéressant.

### Y a-t-il d'autres éléments qui vous ont particulièrement étonnés ?

La création d'un centre œcuménique pour générer un sentiment d'appartenance collective au-delà de la croyance religieuse était quelque chose de novateur à l'époque. La séparation des mobilités, piétonne et automobile, également. La cité d'origine abritait déjà des potagers urbains, bien avant que cela soit à la mode.

### Comment expliquer alors que le quartier ait longtemps souffert d'une mauvaise réputation ?

Pour moi, cela est principalement dû à de la méconnaissance. Aux Avanchets, comme dans d'autres cités, on observe dès le départ des divergences importantes entre la perception des habitants et celle des personnes extérieures. Les grands ensembles ont toujours fait peur. Pour protéger la cité du bruit du trafic routier, l'implantation de deux immeubles a été modi-



La cité des Avanchets a été construite entre 1969 et 1977.

fiée sur les derniers plans, refermant davantage le quartier sur lui-même. Cela a certainement renforcé le fait que les personnes de passage n'osent pas s'y aventurer, alors que quand on pénètre au cœur de l'ensemble, c'est une magnifique surprise qui nous attend.

**Que pensez-vous de l'inscription de la cité des Avanchets à l'inventaire des sites bâtis à protéger ?**

Cette reconnaissance est parfaitement justifiée pour cet ensemble de très grande origina-

lité qui a marqué l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle et ce, bien au-delà des frontières nationales. L'inscription à l'inventaire fédéral d'un site porteur d'autant de qualités est la bienvenue, y compris aux yeux des Genevoises et des Genevois qui pourront ainsi la découvrir. Souhaitons que ces qualités soient préservées à l'avenir !

**Info**

Service des bâtiments (SBA)  
Tél. 022 306 07 50

## Charte

Depuis 2023, la cité des Avanchets est inscrite à l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS). « C'est une belle reconnaissance amplement méritée pour cet ensemble urbain largement méconnu du grand public », se réjouissent les membres du Conseil administratif de Vernier qui notent que c'est le deuxième quartier de la ville à être classé après Le Lignon. « Avec sa végétalisation importante, sa séparation des mobilités et l'isolation extérieure de ses bâtiments, la cité des Avanchets était un écoquartier avant l'heure, souligne Mathias Buschbeck, conseiller administratif chargé de l'aménagement. En ce sens-là, elle est très précurseuse. »

En l'inscrivant à l'inventaire, les plus hautes autorités du pays soulignent l'intérêt historique et architectural de ce vaste ensemble urbain construit entre 1969 et 1977. Elles indiquent également la nécessité de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour éviter qu'il soit dénaturé. Jusqu'à maintenant, la méthode préconisée était l'établissement d'un plan de site. Si l'outil est efficace en termes de protection, il est également très contraignant. « Le risque est de figer un quartier, rendant toute évolution très compliquée, explique Anne-Sophie Meichtry Pinho, cheffe du service des bâtiments à Vernier. Or, ne serait-ce que pour des questions d'entretien du bâti et de rentabilité énergétique, nous devons travailler sur les bâtiments existants. »

Conscients de ces écueils, l'État de Genève, la Ville de Vernier et la communauté des propriétaires, représentée par Cogem, ont décidé de tester une nouvelle méthode. En lieu et place d'un plan de site, une charte définit les grandes lignes

à respecter lors d'interventions dans la cité. Le document d'un peu moins de 100 pages a été réalisé par un groupement d'architectes mandatés (AETC, Vimade et Matthieu Jaccard) en collaboration avec toutes les parties concernées et sur la base de l'important travail de recherche effectué par Giulia Marino et Franz Graf. Il porte sur trois thématiques principales: la rénovation du bâti existant, la conservation et le développement des équipements publics, ainsi que les aménagements extérieurs. « L'objectif de cette charte est d'identifier l'essence du quartier, ce qui fait réellement son identité, pour que les évolutions futures suivent ce fil rouge sans pour autant devoir reproduire à l'identique », résument Antoinette Schaer et Charlotte Minne, architectes à AETC. Un exemple? Des panneaux photovoltaïques pourraient à terme être installés sur les façades pour autant que les couleurs et l'impression générale soient respectées. « La cité des Avanchets a été construite dans un esprit progressiste, ce serait contraire à l'idée de départ de ne pas lui permettre d'évoluer », relèvent les deux spécialistes.

La charte servira de document de référence aux propriétaires, à la Ville de Vernier et au Canton pour étudier les nouvelles demandes d'autorisation de construire et envisager les aménagements futurs. Elle stipule également des améliorations qui pourraient être réalisées lors de travaux futurs pour se rapprocher davantage du concept d'origine. Cela vaut en particulier pour le centre commercial: pensé comme une rue couverte qui se voulait le cœur battant du quartier, ses dernières rénovations l'ont éloigné de sa vocation première.

# Les Avanchets en fête !

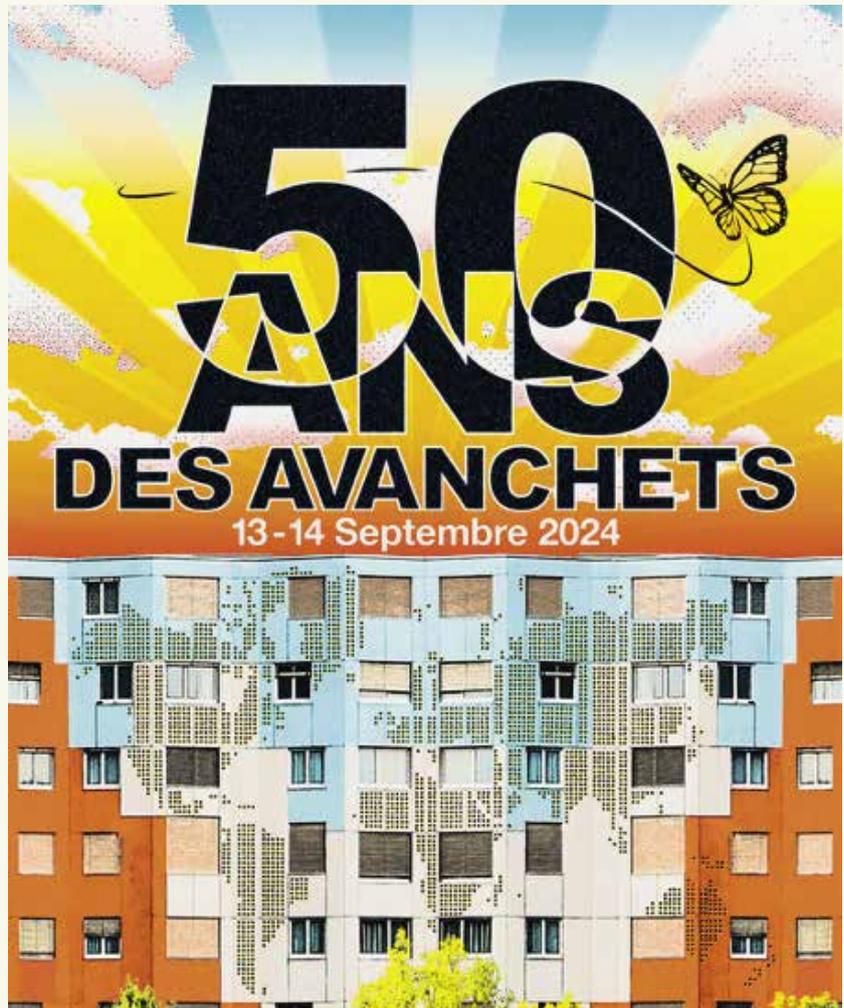
**Un week-end entier de festivités sera organisé les 13 et 14 septembre au sein du quartier.**

Les Avanchets s'apprêtent à vivre une fête tout en couleurs et en lumières en offrant des spectacles éblouissants et inédits. La Maison de Quartier, ouverte en 1974 alors que la cité n'était pas totalement achevée, coordonne ce projet en collaboration avec tous les acteurs du quartier. Cette date d'anniversaire offre l'opportunité de célébrer également la récente inscription des Avanchets à l'inventaire fédéral des sites bâtis à protéger. Cette reconnaissance encourage les habitants à s'investir avec fierté dans la vie de leur quartier.

Pour découvrir l'histoire et les anecdotes de la vie aux Avanchets, des visites guidées seront organisées. Une exposition photos réalisée en collaboration avec Canal 29 et la cité Papillon montrera l'évolution du quartier à travers une série d'archives. Un « Showlight », projections lumières sur les façades des immeubles, illuminera enfin l'architecture atypique des bâtiments.

De nombreuses associations culturelles présenteront par ailleurs leurs productions artistiques (danses traditionnelles, chants, carnaval) ainsi que leurs gastronomies (découverte de mets et saveurs du monde). Quant aux associations sportives, elles proposeront démonstrations et performances.

Divers artistes reviendront dans leur lieu d'enfance pour un concert exceptionnel. Des spectacles sont programmés tout au long du week-end



pour mettre en valeur la diversité musicale et multiculturelle à l'image de la richesse de la population du quartier. Au programme: stand-up (Nadim Kayne), magicien (Gianfranco) Kenzy, Maieko et Willy (rap, reggae, rock, latino, jazz, DJ).

Le 13 septembre, une partie officielle est prévue à partir de 17 heures.

Elle sera suivie des productions des enfants des écoles et des jeunes du quartier. Château gonflable, barbe à papa et autres activités familiales surprises seront proposées!

### Info

Venez nombreux et suivez-nous sur [www.mqavanchets.com](http://www.mqavanchets.com)!

# Aéroport : geste demandé pour les propriétaires

**Les nuisances aéroportuaires devraient entraîner un allègement de la charge fiscale liée à la valeur locative, estime le Conseil municipal. Il saisit le Canton.**

**A** proximité de l'aéroport, les propriétaires habitant leur bien sont « victimes d'une triple peine », estime le conseiller municipal Gilles-Olivier Bron. Au bruit incessant des décollages et atterrissages s'ajoutent une perte de valeur de leur propriété immobilière et, selon le degré d'exposition au bruit, l'impossibilité de construire sur leur terrain. Pour couronner le tout, ces contribuables doivent s'acquitter d'une « taxe sur la valeur locative qui n'a plus été adaptée depuis une quinzaine d'années, malgré l'augmentation de l'empreinte sonore du trafic aérien », selon le porte-parole des libéraux-radicaux. Comme dans la plupart des communes de la rive droite, le PLR a donc saisi le Conseil municipal de Vernier d'une résolution demandant au Canton qu'il « diminue significativement », sous le couloir de bruit aérien, le coefficient de la valeur locative. Puis que cette donnée fiscale soit « corrélée avec l'augmentation des nuisances sonores ». Une démarche suivie de justesse par le plénum du 18 juin dernier.

Selon ses auteurs, la résolution n'est pas une mesure antiaéroport. « Vous savez que le PLR se mobilise contre les nuisances aéroportuaires, pour autant que cela ne mette pas en péril l'économie cantonale. Mais, ici, il ne s'agit pas de cela », assure Gilles-Olivier Bron. Pour l'élue de centre-droit, « l'idée est de soutenir les propriétaires de notre Commune, pour la plupart de petits propriétaires, qui voient leur bien se déprécier au fur et à mesure qu'augmentent les nuisances ». Au dire de M. Bron, ce coup de pouce fiscal se justifierait d'autant plus que les finances cantonales sont au beau fixe.

« Sur le fond, nous sommes d'accord. La valeur locative est un impôt obsolète », réagit Howard Nobs. Le conseiller municipal de l'Union dé-

mocratique du centre a pourtant du mal à suivre son collègue PLR. En premier lieu, car le calcul de la valeur locative inclut déjà l'impact des nuisances. Ensuite, parce que « cet impôt est en train de vivre ses dernières heures », les Chambres fédérales s'étant mises d'accord sur le principe d'une suppression, mais échoppent sur d'éventuelles mesures d'accompagnement. À Vernier, l'UDC préférerait voir le PLR patienter un peu sur la valeur locative et le rejoindre, dès aujourd'hui, sur une baisse du centime additionnel communal.

C'est aussi l'avis de Thierry Cerutti. Au nom du Mouvement citoyens genevois, il demande « le retrait d'une résolution qui ne sert à rien », car la valeur locative est de portée cantonale et même fédérale: « Vous pouvez même demander que nous abaissions totalement les impôts pour ceux qui ont leur maison sous le couloir du bruit, que nous augmentions de 100% les impôts de ceux qui ne sont pas sous le couloir du bruit, cela ne changera rien », grince l'ancien conseiller administratif.

L'accueil est à peine moins réticent du côté des socialistes, pour qui Thibaut Jotterand fait remarquer qu'une baisse de la fiscalité ne va pas faire reculer les nuisances. « Nous pouvons évidemment entendre les préoccupations de propriétaires, mais je pense que ce qui est important, c'est de se préoccuper de la qualité de vie et de la santé de l'ensemble des Verniolanes et Verniolans. Là-dessus, ce texte ne dit rien. »

En définitive, les Verts sont seuls à tendre la main au PLR, mais à une condition: que l'Aéroport international de Genève compense, sur ses bénéfices, les pertes fiscales engendrées. « De la sorte, les finances communales ne bougeraient

pas et les petits propriétaires pourraient effectivement faire valoir une dégradation de la valeur de leur bien», arguë Pierre Bleiker. Une proposition qui a le don d'exaspérer Anabela Fraga (Le Centre/Les Verts-libéraux) qui y voit une énième «taxe», mais qui est validée par le PLR.

Au vote, la résolution amendée passe de justesse avec 10 voix en faveur, 8 oppositions et 11 abstentions. Charge au Conseil administratif de transmettre cette demande au Grand Conseil et au Conseil d'État.

Benito Perez

## Municipal en bref

- Le délibératif a appris que la baisse d'impôt adoptée cet hiver par le Grand Conseil priverait la Commune de quelque CHF 5,675 millions de francs. «C'est un montant considérable si l'on songe que nos budgets oscillent entre un déficit de CHF 1,5 million à CHF 2 millions et un bénéfice de l'ordre de CHF 1,5 million», a relevé le maire, Martin Staub. La réforme fiscale doit toutefois encore être soumise aux Genevois le 24 novembre.
- L'école des Libellules sera agrandie, rénovée et rendue moins énergivore d'ici à la rentrée 2026. Unanime, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de CHF 1,3 million de francs. Un nouveau réfectoire plus spacieux, des locaux parascolaires et trois classes supplémentaires doivent répondre aux besoins croissants et anticiper la construction du futur quartier d'Actaris.
- Ce dernier, un projet immobilier mené par Le Coin de Terre et la Fondation HBM Emile Dupont, donnera également lieu à un réaménagement des voies de circulation.

Les cheminements piétonniers et cyclistes seront améliorés sur la route de l'Usine-à-Gaz et sur le chemin du Château-Bloch, futures zones 30 km/h, tandis que le chemin Henri-de-Buren passera, lui, en zone de rencontre (20km/h, priorité aux piétons). Pour lutter contre la chaleur, une arborisation et des abris bus végétalisés sont aussi prévus.

- Afin de faciliter l'accès des pompiers à l'ensemble du Lignon, un accord a été passé entre la Commune et le propriétaire de la ferme. Une voie d'accès en dur sera réalisée entre la route du Bois-des-Frères et l'école, garantissant le passage des véhicules d'intervention les plus grands, aujourd'hui freinés sous le parking du centre commercial. Les travaux seront réalisés durant l'hiver.

### Rendez-vous du Maire

**Le Maire vous reçoit sans rendez-vous samedi 31 août 2024 de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Bus 6, 19 et 53 : arrêt Vernier-Ecole.

### Séance du Conseil municipal

**Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 3 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 20h**

Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur le site internet:

[www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

# Communications, séances du 4 au 25 juin 2024

## Autorisations de construire

### Autorisations acceptées par le Canton

APA 332223/1: Annamaria Zalunardo – Rénovation et isolation de la toiture, pose d'un panneau solaire en toiture – Chemin de l'Étang 29 – Parcelle 4815.

326851/1: Plusieurs propriétaires – Agrandissement et transformation d'une villa (HPE 25.6%), construction d'un garage et d'une piscine, modification des aménagements extérieurs, abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA) – Chemin des Grillons 4B – Parcelle 3693.

DD 113836 – RO: Jacques Zolty – Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisstowers AG et de Sunrise Communications AG, GE079-2 – Avenue du Lignon 34 – Parcelle 2372.

APA 332200/1: Plusieurs propriétaires – Création d'un coussin berlinois et d'un passage piéton surélevé – Avenue De-Baptista – Parcelles 5026, 5039 et 5040.

APA 330433/1: Seraphin Charles Magnin – Agrandissement et transformation d'une villa (THPE 30%), installation d'une PAC air/eau, construction d'un couvert à vélos, portail, démolition d'une cabane de jardin, terrasse et aménagements extérieurs – Chemin J.-Ph.-De-Sauvage 28 – Parcelle 106.

DD 325335/1: HIG Immobilien Anlage Stiftung – Rénovation d'immeubles de

logements, installation de panneaux solaires – Rue Grange-Lévrier 14, 18, 16, 17,19 et 15 – Parcelles 2918, 2919 et 2920.

DD 327668/1: Pierre Paley – Construction d'un habitat groupé (43.8% HPE), abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA) – Chemin du Grand-Champ 17 et 15 – Parcelle 2014.

APA 332108/1: Ville de Vernier – Construction d'un pavillon provisoire pour une école (24 mois) – Avenue du Pailly 15 – Parcelles 4600.

### Demandes d'autorisation Préavis communal

DD 329664/1: PG Promotors SA – Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de SALT MOBILE SA, GE\_0110A – Avenue de l'Étang – Parcelle 5896. **Préavis défavorable.**

DD 114163/2: Ville de Vernier – Modification des locaux techniques au rez-inférieur, ajout de trois locaux de stockage de 10, 7,6, 4,3 m<sup>2</sup>, modification des installations techniques en toiture, modification des bacs potagers sur la terrasse – Route de Montfleury, Chemin de Delay et Chemin de Morglas – Parcelles 1157, 4236 et 4237. **Préavis favorable.**

DD 332905/1: Ville de Vernier – Avenue de Crozet, modification des barrières pivotantes existantes – Avenue de Crozet 30 – Parcelles 3881 et 3889. **Préavis favorable.**

DD 332986/1: Copropriété du Lignon – Mise en conformité d'une traversée piétonne, création d'un trottoir traversant – Avenue du Lignon 60 – Parcelle 3227. **Préavis favorable.**

DD 332667/1: Plusieurs propriétaires – Construction de 3 villas contiguës THPE avec couverts à vélos – Chemin du Wellingtonia 2 – Parcelle 5260. **Préavis favorable.**

DD 332741/1: FTI – aménagements extérieurs sur l'ensemble du site ORIF parcelle 1090, 1089 et 2892 – Via Monnet 8, 4 et 8C – Parcelles 1089, 1090 et 2892. **Préavis favorable.**

M 332740/1: FTI – Démolition d'une partie d'un bâtiment existant – Via Monnet 8Bis – Parcelle 1090. **Préavis favorable.**

DD 318582/3: État de Genève – (réaménagement de l'espace public pour l'insertion d'un bus à haut niveau de service (BHNS-GVZ), secteur 1, abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt (RCVA), réglementation locale du trafic), modification du projet initial, adaptations projet – Avenue Jacob-Daniel Maillard, Route de Meyrin, Route de Satigny, Rue de Veyrot, Route de Montfleury, Route du Nant-d'Avril et Chemin de Delay – Diverses parcelles. **Préavis favorable.**

# 1<sup>er</sup> Août 2024

Ambiance festive à Vernier-Village pour célébrer la fête nationale. Retour en images.

Retrouvez plus de photos et l'intégralité des prises de paroles des autorités sur le site de la Ville de Vernier: [www.vernier.ch/1eraout24](http://www.vernier.ch/1eraout24)

## Info

Service de la culture et de la communication (SCC), tél. 022 306 07 80 – [scc@vernier.ch](mailto:scc@vernier.ch)

Photos © Greg Clément



# PLR

## Les Libéraux - Radicaux Vernier

### Suppression de la valeur locative : deux poids, deux mesures... !

Le 18 juin dernier, le Conseil municipal de la Ville de Vernier devait notamment se pencher sur la résolution visant à abaisser la valeur locative sous le couloir du bruit (voir *ActuVernier* 2024/n°4, p. 13).

Pour mémoire, cette résolution visait en finalité à ce que les propriétaires de leur logement se voient réduire ou totalement supprimer le montant de la valeur locative, qui est rajouté à leur revenu imposable et de ce fait qui augmente leurs impôts et diminue leur pouvoir d'achat. La valeur locative étant un revenu « fictif » puisqu'il n'y a pas de perception réelle d'argent par ceux qui doivent payer cet impôt supplémentaire. Ainsi, il s'agit d'un impôt supplémentaire qui vient augmenter la charge fiscale des contribuables sans que ces derniers ne perçoivent un quelconque montant en échange.

Sous différents prétextes et fort étonnamment, la majorité des partis politiques qui prônent au niveau fédéral et cantonal une baisse de l'imposition des ménages tout en conservant le nombre et la même qualité de prestation pour la population ont catégoriquement refusé la réduction ou la suppression de l'imposition de la valeur locative dans le couloir du bruit lié à cette résolution. Ainsi, les représentants des partis communaux du MCG, le Centre-VertLibéraux et l'UDC ont clairement dit non à redonner du pouvoir d'achat aux ménages. Cela est d'autant plus étrange, car la suppression ou la baisse de la valeur locative n'impacterait pas ou quasiment pas, voire très marginalement, les ressources financières de la Ville de Vernier. Nous pourrions ainsi conserver tant la qualité que la quantité de prestation à la population, tout en redonnant du pouvoir d'achat aux contribuables.

Finalement et fort heureusement, des majorités ont été trouvées avec le PLR-Vernier pour que cette résolution puisse suivre sa voie.

Ensemble, améliorons la qualité de vie des habitantes et habitants de Vernier !



### Pourtant Vernier n'est pas citerne...

Lorsque dans les années 50 les autorités cantonales et fédérales décident d'installer des réserves d'hydrocarbures sur le territoire de Vernier, cela semblait une bonne idée. En effet, il n'y avait alors que des espaces sauvages et nos ancêtres était convaincus que le pétrole permettrait un avenir glorieux.

Depuis, les choses ont bien changé : non seulement notre planète fait face aux conséquences de l'abus d'utilisation du pétrole, mais, en plus, Vernier s'est transformé en se développant énormément.

Aujourd'hui, ces citernes hors-sol sont complètement désuètes et représentent un danger pour les habitants et travailleurs vivant juste à côté. Preuve en est la récente découverte de fuite sur l'un des sites. Pire encore, cette fuite n'a même pas été communiquée aux voisins : il a fallu que des journalistes s'y intéressent pour que nous soyons enfin mis au courant.

Autre mauvaise nouvelle, alors que les sites de stockage sur les parcelles de l'État devaient normalement fermer en 2032, nous venons d'apprendre par le Canton que ce sera au plus tôt en 2062. C'est une véritable blague !

### Une opposition unanime de tous les élus verniolans ?

En réaction à cette dernière annonce, vos élus verts au Conseil municipal ont rédigé, avec leurs collègues socialistes, une résolution exigeant de l'État non seulement qu'il respecte son engagement d'un démontage dès 2032, mais qu'il planifie un démantèlement progressif des citernes, conformément à ses objectifs climatiques d'une neutralité carbone en 2050. Nous espérons que l'ensemble des groupes politiques signeront ce texte, les intérêts de la population de notre commune méritent en effet mieux que des querelles partisanes. Après le report de la gare de Châtelaine, l'augmentation des mouvements aériens nocturnes, la destruction programmée d'une partie du bois de la Grille et maintenant le prolongement de l'exploitation de ces citernes, les élus verniolans sauront-ils s'unir ? Réponse au Conseil municipal du 3 septembre !

Vous souhaitez vous mobiliser ou nous rejoindre, faites nous part de vos idées : <https://verts-vernier.ch>



## Votations du 22 septembre : le PS Vernier prend position pour sauvegarder nos rentes et notre environnement !

### NON à la Révision LPP

Payer plus pour moins de rentes : la réforme de la LPP prônée par la droite veut imposer des cotisations plus élevées pour des rentes moindres, ce qui va causer jusqu'à CHF 3200.- de perte annuelle aux assuré-es !

Les caisses de pension se portant bien, cette réforme profiterait seulement aux milieux financiers, aux dépens des assuré-es.

Cette révision affaiblirait encore davantage le pouvoir d'achat de la population, notamment des salarié-es de plus de 50 ans et des personnes à faibles revenus. Les femmes à bas salaires, particulièrement touchées, verraient leurs cotisations augmenter sans bénéficier de meilleures rentes. De plus, les rentes actuelles ne seront pas adaptées au renchérissement du coût de la vie. Pour ces raisons, **un NON à ce projet de réforme de la LPP** est indispensable !

### OUI à l'Initiative biodiversité

L'Initiative biodiversité vise à protéger les écosystèmes suisses, avant qu'il ne soit trop tard : près de la moitié des habitats naturels et plus d'un tiers de nos espèces animales et végétales sont menacées. La Suisse a aussi moins de surfaces protégées que bien d'autres pays industrialisés.

Or, la biodiversité est vitale pour des sols sains et fertiles, des eaux propres, ainsi que pour faire face aux changements climatiques et à leurs conséquences : les catastrophes naturelles qu'ils causent de manière dramatique dans notre pays. Pour s'assurer un environnement durable et protéger nos milieux naturels, il faut **voter OUI à l'initiative biodiversité**.

### Rendez-vous du Maire

Ne manquez pas la reprise des rendez-vous du Maire à la rentrée : le socialiste Martin Staub, à nouveau Maire de Vernier depuis le 1<sup>er</sup> juin, vous ouvre la porte de la mairie et répondra à vos questions **le 31 août prochain à 9h**.



# vert'libéraux

## 2024 année olympique, accélérateur de talents

Voilà plus de 20 ans que notre groupe prône les valeurs du sport, en particulier sa capacité d'intégration sociale. En cela, les associations de Vernier sont exemplaires. Combien de jeunes se sont retrouvés sur des terrains, encadrés, passionnés et récompensés, au lieu de s'égarer dans nos rues !

Elles ont perçu la nécessité d'un encadrement professionnel, à même de répondre aux défis de notre temps. Le Canton les aide au travers du Fonds cantonal de l'aide au sport. Vernier leur met à disposition des infrastructures dont les coûts sont considérables.

Et nos sportifs individuels ? À Vernier, chaque année, la commission des sports dispose d'une «enveloppe» de CHF 15 000.- à répartir entre les postulants.

Ils sont usuellement une dizaine de jeunes verniolans de tous sports, arts martiaux, tir à l'arc, karting, canoé-kayak, cheval, gymnastique, badminton et athlétisme dont les parents doivent faire face à des budgets d'une dizaine de milliers de francs, souvent sans en avoir les moyens. Leurs sacrifices sont récompensés à voir le palmarès de ces jeunes qui brillent, partant font rayonner Vernier, sur le plan cantonal, national et même international.

CHF 15 000.- sur un budget de CHF 147 millions, soit 0,01%. Nul doute que Vernier peut mieux faire. Faut-il encore en avoir la volonté politique. Pour l'heure, elle fait défaut, la majorité rose verte plr préférant d'autres projets plus dogmatiques, pour ne pas dire électoralistes.

En cette année olympique, formidable accélérateur de talents, nous préconisons pour le budget 2025, une fois encore, une augmentation, cette fois-ci nettement plus substantielle, de cette aide pour nos jeunes et leurs parents.

Yves Magnin, conseiller municipal



## Le « temple de la danse » verniolan sera-t-il viable financièrement ?

Les médias ont relaté les difficultés financières auxquelles fait face le Béjart Ballet Lausanne avec une perte de plus d'un million de francs lors de son dernier exercice comptable. Référence dans le monde chorégraphique, les difficultés de la prestigieuse compagnie interpellent à Vernier où la majorité actuelle gauche-PLR ambitionne de faire « rayonner » à grands frais la commune avec la réalisation du centre culturel Concorde, notamment dédié à la danse.

Dans un contexte marqué par une offre culturelle abondante avec une Ville de Genève occupant la première place de Suisse en matière de dépenses culturelles (CHF 1353 francs/an/habitant en 2021), il faudra jouer des coudes pour que la nouvelle offre proposée à Vernier trouve son public.

Il faut dire que Vernier joue gros avec CHF 10 millions de francs alloués à la FODAC, les frais de fonctionnement annuels conséquents du centre culturel de CHF 1 à 2 millions de francs si tout va bien, sans oublier de mentionner le cautionnement solidaire de CHF 67 millions de francs, véritable épée de Damoclès au-dessus de nos têtes !

### Stop aux abus de l'asile !

En 2023, 30 000 prétendus « demandeurs d'asile » sont arrivés en Suisse en provenance du monde entier, la majorité d'entre eux avec l'aide de bandes criminelles. Ils traversent d'innombrables pays sûrs pour déposer une demande d'asile en Suisse. Les coûts pour la Confédération sont passés de CHF 1,5 milliard de francs en 2021 à CHF 3,5 milliards de francs en 2023. Sans parler des coûts pour les cantons et des conséquences pour les communes comme Vernier.

L'UDC-Vernier apporte son soutien à l'initiative populaire fédérale « Stop aux abus de l'asile », qui demande notamment de mettre fin à l'asile pour les migrants illégaux et arrivant en Suisse via des pays sûrs :  
*initiative-stop-abus-asile.ch*

Howard Nobs, Conseiller municipal



## Faire de la politique différemment avec le MCG :

Chères et Chers Citoyens de Vernier, chers amis,

Le MCG a repris la présidence de la commission des Sports et a décidé de convoquer toutes les associations et clubs sportifs œuvrant au sein de nos différentes infrastructures afin de connaître leurs besoins pour l'année 2025, ceci avant l'élaboration du budget pour prendre en compte leurs demandes.

Anticiper avant d'agir, concerter les intéressés avant de décider, voici une autre manière de faire de la politique, le MCG se veut pragmatique et efficace.

Cette manière de faire ne plaît pas au PS Staub, lequel met des bâtons dans les roues afin de bloquer ce procédé démocratique. Il préfère imposer que proposer, décider unilatéralement au lieu de partager dans la concertation avec les acteurs concernés.

À l'écoute avant d'agir n'est pas seulement un slogan pour le MCG mais une autre manière de faire de la politique, désirent rester proche des citoyens.

Le MCG a une autre vision d'appréhender la problématique de la petite enfance concernant notamment la disponibilité des places en crèche et le mode de tarification appliqué actuellement – un projet de loi concocté par vos élus MCG – Députés sera tout prochainement déposé afin de favoriser les couples dont les deux parents travaillent.

### Réserver ces dates pour mieux aborder la rentrée scolaire 2024 et venir partager avec vos élus MCG :

Samedi 31 août au Lignon – centre commercial  
Samedi 28 septembre à Châtelaine – place Rouge  
Samedi 05 octobre à Vernier-Village – COOP

Le MCG se réjouit de vous rencontrer

Pour le groupe MCG, Thierry CERUTTI  
Tél. 078 601 04 70

# Bien manger aux restaurants scolaires à la rentrée !

**Labellisés Fourchette verte, Genève Région Terre Avenir (GRTA) et Fait maison, les restaurants scolaires de Vernier proposent une alimentation variée, équilibrée et durable.**

La Ville de Vernier confie la prestation des repas de midi à l'entreprise de restauration collective Eldora. Découvrez les menus du jour sur le site Internet: <https://ecoles-vernier.eldora.ch/fr/accueil.html> Deux menus végétariens au moins sont servis par semaine. Une alternative végétarienne est servie aux élèves dont le bulletin d'inscription au GIAP mentionne « sans chair animale ».

Dès la rentrée 2024, le prix du repas de midi sera facturé CHF 7.50 aux parents. Les repas font l'objet d'un prépaiement par le biais du portail Internet [my.giap.ch](http://my.giap.ch). Le responsable légal verse un solde sur le compte et les repas sont ensuite débités quotidiennement.



## Pourquoi manger équilibré ?

Une alimentation variée et adaptée à l'âge contribue à rester en bonne santé et à prévenir certaines maladies (diabète, cancers, par exemple). Associée à l'activité physique, elle favorise le maintien du poids.

L'équilibre alimentaire permet de couvrir les besoins de l'organisme. Il s'obtient grâce :

- à la variété des aliments,
- au plaisir de manger,
- et au choix des quantités et au sentiment de satiété.

Le label Fourchette verte garantit l'équilibre alimentaire. À Vernier, les plats et les quantités servis dans les restaurants scolaires sont adaptés à l'âge des enfants (selon deux catégories 4-6 ans et 7-12 ans) :

- La part de légumes est conséquente et correspond aux recommandations de la pyramide alimentaire suisse.
- Les matières grasses sont de bonne qualité et en quantité limitée.

- Grâce aux farineux servis, l'assiette rassasie.
- La portion de viande, de poisson, de fromage, d'œufs ou de légumineuses (lentilles, soja, pois, haricots) est suffisante pour couvrir les besoins de l'organisme, sans être excessive.

Si l'enfant a encore faim après avoir mangé son assiette, il peut se resservir de légumes et de féculents.

La volonté de la Ville de Vernier est de servir des repas de midi que les enfants aiment et qui sont bons pour la planète !

## Info

Service de l'enfance (SEN)  
Tél. 022 306 06 80 – [sen@vernier.ch](mailto:sen@vernier.ch)

# Le parc Jenny, un écrin de verdure et de fruits comestibles

Ce petit espace vert est situé le long de la route d'Aïre, à proximité des Libellules. Il sera officiellement inauguré samedi 14 septembre.

**O**n peut passer devant sans le remarquer. Logé derrière un mur et un petit portail en fer forgé le long de la route d'Aïre, le parc Jenny se dévoile aux curieux qui osent pénétrer dans cet écrin de verdure aux allures de jardin privé. Fraîchement réaménagé par la Ville de Vernier, il offre un espace propice à la biodiversité et au repos dans un secteur fortement urbanisé.

Offerte à la Commune par la famille Jenny, cette parcelle située entre les Libellules et les futurs immeubles Actaris abrite deux haies et une forêt comestibles, accessibles à toutes et tous. Les haies sont composées de noisetiers, d'argousiers, de cornouillers et d'amélanchiers, notamment. Quant à la forêt, réalisée en plusieurs strates de végétation, elle compte des arbres à plus grand développement, comme des poiriers, des mûriers, des cognassiers. Dans sa partie basse, elle héberge également quelques noisetiers et des figuiers. Des arbustes à petits fruits (cassis, groseilles et framboises) viennent compléter le massif. Des herbes aromatiques seront aussi plantées prochainement.

«Le but de ce lieu est d'offrir à la population un lieu calme de détente où venir lire et grappiller quelques fruits dans un espace ombragé», résume Mathias Buschbeck, Conseiller administratif chargé de l'aménagement.

Pour fêter ce réaménagement, une inauguration aura lieu samedi 14 septembre de 9h à 13h avec trois visites commentées du lieu à 9h, 10h et 12h. Une partie officielle suivie d'un apéritif est prévue à 11h. Soyez toutes et tous les bienvenus!

## Info

Service de l'environnement urbain (SEU)  
Tél. 022 306 07 00 – [seu@vernier.ch](mailto:seu@vernier.ch)



# Installez des panneaux solaires sur votre toit en toute sérénité

La Ville de Vernier propose à tous les propriétaires de maisons individuelles et de petites copropriétés de bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour s'équiper d'une installation solaire photovoltaïque de qualité, au meilleur prix.

**V**ous projetez d'installer des panneaux solaires photovoltaïques pour produire votre propre électricité renouvelable? Vous aimeriez en savoir plus sur cette technologie et sur ses avantages avant de vous lancer? Vous souhaitez connaître les aides financières dont vous pourriez bénéficier et ainsi mieux évaluer le temps de retour sur investissement de votre installation? Vous seriez rassuré d'avoir un expert neutre à vos côtés pour vous aider à y voir plus clair entre les différentes offres?

Alors n'hésitez pas et venez assister à la séance d'information publique organisée par la Ville de Vernier, le **mardi 24 septembre 2024 à 19h à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève** (rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets).

Cette démarche lancée par la Ville de Vernier avec le soutien de SuisseEnergie, l'Office cantonal de l'énergie et les SIG vous permettra de bénéficier gratuitement d'un accompagnement technique et administratif personnalisé comprenant la définition de votre projet d'installation, la gestion d'appels d'offre groupés, afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix, une analyse comparative neutre et un suivi attentif d'experts jusqu'à la mise en service de votre installation.

En équipant votre toiture de panneaux solaires, vous réaliserez non seulement une opération financièrement intéressante, mais vous améliorerez votre autonomie énergétique et participerez à la transition énergétique du territoire verniolan.

Scannez avec votre téléphone le QR code ci-contre pour accéder à la plateforme d'inscrip-



tion en ligne. Elle est également accessible sur ce lien : [bit.ly/info24sept24](https://bit.ly/info24sept24).

Compte tenu de la capacité de la salle, les places sont limitées.

## Info

Service des bâtiments (SBA)  
Tél. 022 306 07 50 – [sba@vernier.ch](mailto:sba@vernier.ch)



# Voir et être vu, une nécessité pour rouler en sécurité

La Ville de Vernier organise une «action lumières» jeudi 31 octobre de 17h à 20h sous le pont de l'Écu, en collaboration avec Pro Vélo.

## Savez-vous que :

- Le risque d'accident est trois fois plus élevé au crépuscule et durant la nuit ?
- un cycliste portant des habits foncés est visible à 25 m de distance uniquement, alors que celui portant un gilet avec un éclairage conforme est visible à 100 m ?
- Selon l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers, les vélos doivent être équipés de: catadioptres à l'avant (blanc) et à l'arrière (rouge) et sur les pédales (orange), ainsi que d'une lumière continue à l'avant (blanche) et à l'arrière (rouge) ?

Ne vous laissez pas surprendre par l'obscurité. À l'arrivée de l'hiver et au changement d'heure, les journées se raccourcissent. Pensez à votre sécurité et à celle des autres usagers de la route.

Afin de sensibiliser la population à cette problématique, la Ville de Vernier organise une «action lumières» jeudi 31 octobre de 17h à 20h sous le pont de l'Écu, en collaboration avec Pro Vélo.

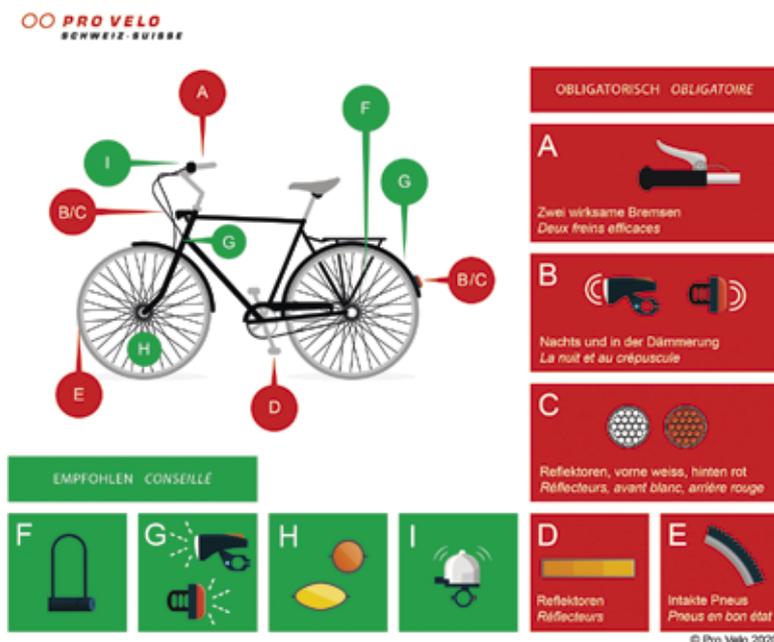
Lors de cette action, les cyclistes pourront obtenir des conseils sur la sécurité, la visibilité, l'équipement, ainsi que les itinéraires à emprunter. Un stand de vente de lumières pour les personnes désirant compléter leur équipement, ainsi qu'un atelier de petites réparations dont la main-d'œuvre est prise en charge par la Ville de Vernier (pièces de rechange payantes) sont également prévus.

Des gilets fluorescents et du matériel réfléchissant seront distribués gratuitement aux cyclistes jusqu'à rupture de stock.

Pensez à vous équiper pour rouler en toute sécurité!

## Info

Service de l'aménagement (SAM)  
Tél. 022 306 07 40 – [sam@vernier.ch](mailto:sam@vernier.ch)



# Dès 2025, l'abonnement Unireso sera gratuit pour les jeunes

**Les bénéficiaires des prestations AVS/AI auront droit à une réduction de 50%.**

**A** partir du mois de janvier 2025, les transports publics seront gratuits pour les jeunes jusqu'à 18 ans et pour les jeunes en formation ou à bas revenus jusqu'à 24 ans. Un projet de loi dans ce sens a été validé par le Grand Conseil en mai. Le texte accorde également une réduction de 50% à tous les bénéficiaires des prestations AVS/AI. Ces offres s'appliquent aux abonnements UNIRESO mensuels et annuels. Elles incluent tous les transports publics (autobus, trolleybus, train, tram et mouettes genevoises) du territoire du canton de Genève.

Au cours de l'été, l'État de Genève a précisé les modalités d'attribution de ces nouvelles prestations. Vous trouverez ci-dessous le pourcentage de prise en charge financière des abonnements par le Canton selon le profil des usagers :

- Jeunes de -18 ans résidant à Genève: prise en charge à 100%
- Jeunes de 18 à 24 ans en formation et résidant à Genève: prise en charge à 100%
- Jeunes de 18 à 24 ans à bas revenus et résidant à Genève: prise en charge à 100% (barème encore à définir)
- Jeunes de 6 à 24 ans en formation à Genève et résidant hors canton: prise en charge à 100%
- Bénéficiaires AVS résidant à Genève: prise en charge à 50%
- Bénéficiaires AI résidant à Genève: prise en charge à 50% (quel que soit leur âge).

Les personnes qui souhaitent acquérir ou renouveler un abonnement annuel UNIRESO avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 peuvent le faire en toute quiétude en demandant la subvention communale habituelle directement depuis le webshop des TPG. Celle-ci s'élève à CHF 150.- pour les jeunes jusqu'à 24 ans et à CHF 100.- pour les seniors. Un remboursement de l'abonnement annuel pour les mois de l'année 2025 sera ensuite ef-



© iStock\_GoodLifeStudio

fectué. Les modalités de ce remboursement sont toutefois encore à définir.

À l'heure où notre article est publié, des zones d'ombre restent encore à éclaircir concernant les modalités et les documents à fournir permettant d'attester du droit à la prise en charge totale ou partielle de l'abonnement de transport public. Elles seront précisées par l'État dans le courant de l'automne. Les informations pratiques concernant le déploiement de cette mesure seront régulièrement mises à jour sur le site [www.unireso.com](http://www.unireso.com).

## Info

Service de l'aménagement (SAM)  
Tél. 022 306 07 40 – [sam@vernier.ch](mailto:sam@vernier.ch)

# Chantier du BHNS : perturbations de trafic et déviations TPG

Les travaux pour le futur Bus à haut niveau de service (BHNS) nécessitent la mise en place de mesures de circulation spécifiques.

Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne est que la Ville de Vernier sera prochainement dotée d'une ligne de transport public performante et écologique qui reliera la gare Cornavin et l'Hôpital de La Tour majoritairement en site propre ; la mauvaise est que le chantier va générer des perturbations de trafic sur plusieurs axes verniolans durant un peu plus d'un an.

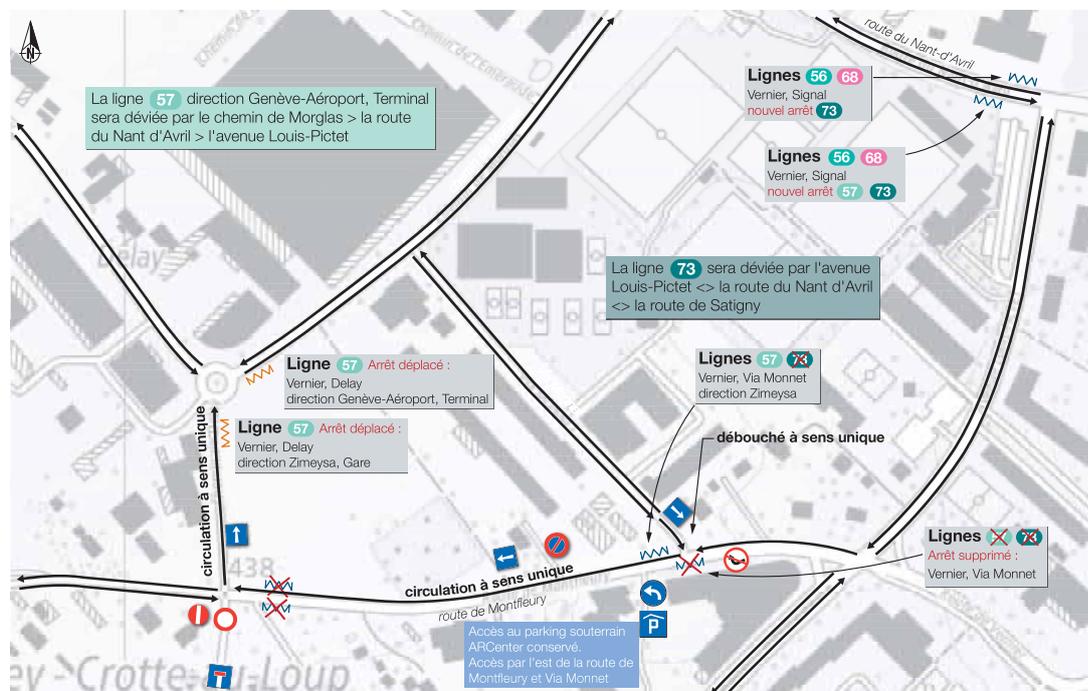
Le futur Bus à Haut Niveau de Service Genève-Vernier-ZIMEYSA (BHNS GVZ) passera par Châtelaine et Vernier-Village. Le projet implique, dans sa première phase de déploiement, la requalification de la route de Montfleury, du chemin Delay et d'une partie de la route de Satigny.

Sur ces axes, depuis le 19 août 2024 et pour une durée de 14 mois environ, des mesures de cir-

culacion spécifiques sont mises en place afin de permettre la réalisation des travaux :

- La route de Montfleury est en sens unique entre la route de Peney et le chemin Delay (direction Satigny/ZIMEYSA) ;
- L'entrée sur Via Monnet depuis la route de Montfleury n'est plus possible ;
- L'accès au centre commercial ArCenter se fait par la route de Monfleury depuis la route de Peney ou la Via Monnet, tandis que la sortie passe exclusivement par la route de Montfleury en direction de Satigny.

Dans les meilleurs délais, le chemin de Crotte-au-Loup sera également fermé au niveau du



chemin de la Petite-Garenne pour éviter un report du trafic de transit sur ce chemin.

Concernant le réseau TPG, des modifications de parcours ont également lieu :

- La ligne 57 direction Aéroport est déviée entre les arrêts *ZIMOGA* et *Vernier, école* par le chemin de Morglas, la route du Nant-d'Avril et l'avenue Louis-Pictet. De ce fait, l'arrêt *Delay* est déplacé sur le chemin de Morglas et l'arrêt *Via Monnet* est supprimé ;
- La ligne 57 direction ZIMEYSA emprunte l'itinéraire actuel, seul l'arrêt *Delay* est déplacé sur le chemin Delay ;
- La ligne 73, dans les deux directions, est déviée entre les arrêts *Vernier, marché* et *Sorbier* par l'avenue Louis-Pictet, la route du Nant d'Avril et la route de Satigny. De ce fait, les arrêts *Via Monnet* et *Delay* sont remplacés par l'arrêt *Vernier, Signal* sur la route de Nant d'Avril en correspondance avec les lignes 56,

68 (à partir de décembre 2024) et la nouvelle ligne 83 (cf. encadré ci-dessous). L'arrêt *Sorbier* est, quant à lui, déplacé sur la route de Satigny.

Un site internet spécifique a été réalisé pour de plus amples explications sur le projet du BHNS GVZ et pour suivre l'actualité du chantier : [www.ge.ch/blog/bhns-gvz](http://www.ge.ch/blog/bhns-gvz). La plateforme GE-TRANSPORTS à votre service est également à votre disposition pour centraliser toutes les demandes relatives au projet. Elle est accessible au 022 546 87 00 ou par courriel [ge-transport@etat.ge.ch](mailto:ge-transport@etat.ge.ch).

La Ville de Vernier vous remercie pour votre compréhension quant aux désagréments engendrés par le chantier et vous prie de vous conformer à la signalisation mise en place.

### Info

Service de l'aménagement (SAM)  
Tél. 022 306 07 40 – [sam@vernier.ch](mailto:sam@vernier.ch)

## Une nouvelle ligne de bus traverse Vernier

Depuis le 19 août, le bus 83 relie Satigny à Viry en évitant le centre-ville.

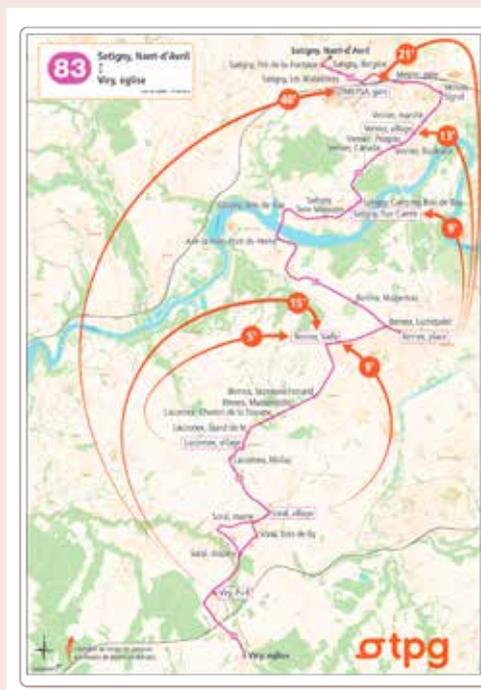
Une nouvelle ligne de transport public traverse la commune de Vernier. Depuis le 19 août, du lundi au vendredi, le bus 83 relie Satigny à Viry en 33 arrêts en évitant le centre-ville.

Il dessert Meyrin, Vernier, Aire-la-Ville, Laconnex, Bernex et Soral. Cette nouvelle ligne, parcourue uniquement par des véhicules électriques, permet de rejoindre le P+R de Viry à la gare de Zimeysa en quarante minutes seulement.

Sa fréquence est de 15 minutes aux heures de pointe et de 30 minutes durant les heures creuses. Au cours de son parcours, le bus 83 offre de nouvelles connexions avec d'autres lignes de transports publics, dont le tram 14 à « Bernex, Vailly », les trolleybus bus 6 et 9 à « Vernier, village » et le train à la gare de Meyrin.

### Info

Service de l'aménagement (SAM),  
Tél. 022 306 07 00 – [sam@vernier.ch](mailto:sam@vernier.ch)



## Quartier Gordon-Bennett : stand de sensibilisation au tri des déchets

Samedi 14 septembre de 10h à 15h, une session de sensibilisation au tri des déchets se tiendra à l'écopoint du Chemin de la Muraille 9.

Deux conseillers du programme SIG-éco21 y expliqueront l'importance de réduire les déchets à la source et rappelleront les consignes de tri. Outre les discussions et échanges avec les conseillers, des jeux, guides de tri, petites poubelles vertes et sacs à compost seront disponibles pour tous. Les Verniolanes et Verniolans sont chaleureusement invités à venir se mettre à jour sur les bonnes pratiques!



## La Déchetterie du samedi au Lignon : projet pilote à partir de septembre

Vous connaissez toutes et tous la Déchetterie du samedi, ce rendez-vous bimensuel qui, depuis deux ans, vous permet de vous débarrasser de vos déchets encombrants. Dès septembre, un nouveau service de ramassage à domicile sera mis en place pour vos déchets hyperencombrants. Ce projet pilote sera assuré par les jeunes de la commune! Une belle initiative qui allie praticité et engagement communautaire.



### À qui s'adresse ce service ?

À tous les habitants du quartier du Lignon, en priorité aux seniors, aux personnes à mobilité ou force physique réduites ou celles dans l'impossibilité de se déplacer jusqu'à la Déchetterie du samedi au Lignon.

### Prise de rendez-vous :

- Par courriel : [dsl@vernier.ch](mailto:dsl@vernier.ch)
- Par téléphone auprès du service de l'environnement urbain : tél. 022 306 07 00

**Info et dates de la déchetterie du samedi :** [www.vernier.ch/DS-HE](http://www.vernier.ch/DS-HE)

## Récupération des déchets

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

ORDURES	lundi, mercredi*, vendredi
PAPIER/CARTON	lundi, mercredi*, vendredi*
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi de décembre à avril mardi et jeudi de mai à novembre
PET	lundi
ENCOMBRANTS	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois
FERRAILLE	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois

\*zones villas non desservies

### La déchetterie du samedi au Lignon

Un samedi sur deux de 8h30 à 14h

Samedis 31 août, 14 et 28 septembre 2024

Le calendrier de la voirie 2024 est disponible au format PDF sur [www.vernier.ch/calendriervoirie24](http://www.vernier.ch/calendriervoirie24)

### Info

Service de l'environnement urbain (SEU)  
Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00 – [seu@vernier.ch](mailto:seu@vernier.ch)

# Grande collecte de mégots à Vernier : rejoignez-nous le 22 septembre !

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Water Lover Challenge, «le défi des amoureux de l'eau», un projet mondial visant à protéger nos écosystèmes aquatiques.



**L**es mégots de cigarettes sont parmi les déchets les plus répandus et les plus nocifs pour notre environnement. Un mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau.

Les cigarettes contiennent 4000 substances, dont 250 nocives et 50 cancérogènes. Les filtres en acétate de cellulose, non biodégradables, se décomposent en micro-plastiques en 15 ans selon les conditions environnementales.

Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour rendre notre ville plus propre et plus saine. Cette collecte est ouverte à tous, petits et grands. Votre participation est précieuse et ensemble, nous pouvons faire une réelle différence !

## Comment participer ?

- Dimanche 22 septembre de 8h30 à 12h30.
- Rendez-vous Via Monnet 3, devant les grilles du Centre d'entretien de la Ville de Vernier pour une réunion préparatoire. Nous nous rendrons ensemble sur la rive du Rhône.
- Prenez des bouteilles PET pour y déposer les mégots collectés et y afficher vos trouvailles ! N'oubliez pas les protections pour les mains, c'est-à-dire des gants. Nous vous recommandons de porter des vêtements confortables et adaptés à la météo.

### Info

Service de l'environnement urbain (SEU)  
Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00 – [seu@vernier.ch](mailto:seu@vernier.ch)

# Prestations complémentaires familiales : remboursement des frais de garde

**La garde d'enfants pèse lourdement sur le budget des familles mais certains frais sont remboursés. Il est donc important de vérifier vos droits.**

**L**es familles qui bénéficient des prestations complémentaires familiales (PCFam) peuvent se faire rembourser de nombreuses factures liées aux enfants. Quels sont concrètement les frais couverts ?

Pour les enfants de moins de 13 ans, il s'agit des montants facturés par :

- les familles d'accueil à la journée
- les garderies ou jardins d'enfants
- les crèches familiales
- les crèches et autres lieux d'accueil agréés
- les structures du parascolaire, y compris les repas
- les camps de vacances, à concurrence de CHF 500.– par année et par enfant.

## Les prestations complémentaires familiales, c'est quoi ?

Il s'agit d'une aide financière du Canton de Genève pour les familles au revenu modeste dont le couple cumule un taux de travail de 90% (ou 40% pour les familles monoparentales).

Cette aide est octroyée par le service des prestations complémentaires. Vous trouverez toutes les informations sur la page Internet (voir ci-contre).

Il est même possible d'effectuer une simulation de votre droit en ligne.

Pour les enfants de moins de 16 ans, sont couverts également :

- les frais du parascolaire, y compris les repas
- les frais de répétiteur ou de cours extrascolaires.

Pour être remboursées, les familles doivent présenter les factures originales dans un délai de six mois.

### Info

[www.ge.ch/demander-prestations-complementaires-familiales](http://www.ge.ch/demander-prestations-complementaires-familiales)



En cas de question, vous pouvez également contacter la permanence sociale :  
Tél. 022 306 06 70 de 14h à 16h  
[conseils@vernier.ch](mailto:conseils@vernier.ch)

# Vernier, première commune genevoise sans pub

Le Tribunal fédéral a rejeté les recours contre l'interdiction de l'affichage commercial. Pour la plus haute autorité judiciaire du pays, celle-ci est conforme aux droits fondamentaux.



La Ville de Vernier devient la première commune genevoise à avoir banni la publicité commerciale de son espace public. Dans son arrêt du 5 juillet, le Tribunal fédéral (TF) a jugé le règlement adopté dans ce sens par le Conseil municipal de la Ville en 2022 conforme aux droits fondamentaux. Il rejette les recours déposés par des entreprises et des particuliers qui estimaient le texte contraire à la liberté économique.

Pour la plus haute instance judiciaire du pays, l'interdiction, entrée en vigueur en juillet 2023, porte une « atteinte admissible » à la liberté économique; elle vise à préserver la qualité du paysage communal et à éviter à la population d'être exposée à de la publicité non désirée. Le TF conclut que « ces buts relèvent de la politique environnementale et sociale et sont d'intérêt public ».

La Ville de Vernier se réjouit que ses actions modestes en faveur de la diminution de la pollution

visuelle, de la lutte contre la surconsommation et de la libération de l'espace public aient été reconnues comme légitimes.

La quasi-totalité des 172 panneaux qui jalonnaient le territoire verniolan a été démontée. Seuls 26 emplacements ont été conservés pour la promotion de manifestations culturelles ou sportives. « Nous allons désormais pouvoir élaborer une vision pérenne du dispositif réduit en faveur des associations en mettant l'accent sur la participation des habitantes et des habitants », déclare le Conseil administratif.

Ses membres espèrent que les dispositions prises par la Ville de Vernier ont pu faire naître des projets similaires ailleurs.

## Info

Service du secrétariat général (SSG)  
Tél. 022 306 06 10 – [ssg@vernier.ch](mailto:ssg@vernier.ch)

# Compte e-démarche : nous sommes là pour vous aider

De plus en plus de démarches cantonales sont réalisables en ligne. Si vous avez besoin d'aide pour créer votre compte, contactez-nous !

**P**our simplifier les démarches administratives de la population, le Canton propose de plus en plus de services en ligne. Il est ainsi possible de remplir des demandes d'aides financières et d'attestations diverses, d'effectuer des démarches fiscales et de soumettre une inscription au parascolaire directement depuis le site Internet de l'État de Genève.

Or, pour pouvoir accéder à ces services, les habitantes et habitants doivent d'abord créer un compte e-démarche. Si vous ne savez pas comment faire ou que vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous rendre au guichet de la mairie afin d'obtenir de l'aide.

Pour cela, il vous faudra :

- Une pièce d'identité
- Un téléphone portable
- Une adresse email (indispensable).

Le service Guichet prestations vous reçoit les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 14h et les mercredis de 9h à 17h. En cas d'impossibilité de vous rendre au guichet durant ces horaires, contactez le service pour fixer un rendez-vous.

## Info

Service du guichet prestation (SGP)  
Tél. 022 306 06 06 – [sgp@vernier.ch](mailto:sgp@vernier.ch)

## Pas à pas pour un avenir durable

### Incitation financière pour installer un récupérateur d'eau

Jusqu'au 31 décembre 2024, SIG-éco21 soutient financièrement l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie dans les villas et PPE.

Les systèmes de récupération d'eau de pluie constituent une solution efficace pour réduire la consommation d'eau potable et ainsi contribuer à la préservation des ressources naturelles.

Une subvention de CHF 250 à 500.– peut ainsi être octroyée aux propriétaires annonçant une telle installation à l'adresse :

[piloterecuperationeaudepluie@sig-ge.ch](mailto:piloterecuperationeaudepluie@sig-ge.ch)



Les conditions et modalités d'attribution peuvent être demandées à la même adresse.

## Info

Service des bâtiments (SBA)  
Tél. 022 306 07 50 – [sba@vernier.ch](mailto:sba@vernier.ch)



# Le montant des chèques famille augmente de moitié

Dès la rentrée 2024, les familles reçoivent CHF 150.– par enfant comme contribution aux frais d'une ou plusieurs activités extrascolaires de leurs enfants.

**P**articiper à des activités créatives, culturelles ou sportives favorise le développement des compétences cognitives, émotionnelles, motrices et sociales des enfants. Pour encourager les élèves à prendre part à ces loisirs en réduisant l'impact financier sur le budget des ménages, la Ville de Vernier a décidé d'augmenter de moitié le montant des chèques famille.

Chaque enfant habitant à Vernier et scolarisé à l'école primaire ou au cycle d'orientation a ainsi reçu cette année trois – et non deux – chèques famille de CHF 50.–. Ces montants doivent être utilisés avant le 17 août 2025.

### Trois options sont possibles :

- 3 chèques en même temps pour payer une seule activité,
- 1 chèque pour payer 1 activité et les 2 autres chèques pour payer une deuxième activité différente,
- 3 chèques séparément pour payer 3 activités différentes.

L'activité doit avoir lieu à Vernier. Pour découvrir les loisirs possibles, vous pouvez consulter la brochure des « activités jeunesse » disponible sur [www.vernier.ch/chequefamille](http://www.vernier.ch/chequefamille). Toutes les explications sur cette prestation y sont également traduites en différentes langues.

Les chèques famille sont à transmettre au responsable du cours qui les validera en scannant le QR code imprimé. Ces bons sont individuels et ne peuvent donc pas être transmis à un autre enfant de la famille. Ils ne peuvent pas non plus être utilisés pour payer l'accueil parascolaire du GIAP.



Si l'activité de loisirs souhaitée n'existe pas à Vernier, demandez au responsable du cours si les chèques famille sont valables pour cette activité.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de question :

### Info

Service de l'enfance (SEN)  
[sen@vernier.ch](mailto:sen@vernier.ch) – Tél. 022 306 06 80



# Espaces pour les familles : c'est la rentrée et il y a des changements !

Après la pause estivale, les différents espaces pour les familles vous accueillent à nouveau avec plaisir.

## Nouveauté :

Dès la rentrée 2024, les prestations *Accueil Adultes-Enfants* et *En Bas de Chez Toi* se réunissent et s'appellent «Les Accueils Adultes-Enfants». L'équipe se réjouit de vous accueillir dans chaque quartier de Vernier.

Ces espaces sont destinés aux enfants entre 0 et 4 ans accompagnés d'un adulte. Venez partager un bon moment avec votre enfant et rencontrer d'autres familles. Votre enfant pourra jouer et participer à des activités variées et adaptées à tous les âges. Vous aurez aussi l'occasion d'échanger avec des professionnels du service de l'enfance.

## Conditions :

- Gratuit et sans inscription
- Pour les enfants de 0 à 4 ans
- L'adulte reste avec l'enfant et en est responsable
- Cafés et thés offerts
- Fermé durant les vacances scolaires

## Lieux et horaires

**Châtelaine :** le lundi de 9h30 à 13h à l'EVE Bourquin – Avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine. Possibilité d'amener votre repas pour manger sur place tous ensemble.

**Libellules :** le mardi de 9h30 à 13h avec la possibilité d'amener votre repas pour manger sur place tous ensemble et le vendredi de 9h30 à 11h30 à l'Édicule – Avenue des Libellules 12 bis, 1219 Châtelaine.

**Vernier-Village :** le mercredi de 9h30 à 13h au Jardin d'Enfants – Rue du Village 57, 1241 Vernier. Possibilité d'amener votre repas pour manger sur place tous ensemble.

**Aux Avanchets :** le mardi de 14h à 16h, retrouvez notre équipe par tous les temps jusqu'au 18 octobre 2024 à la Place de jeux - Rue François-Durafour 7 – 1220 Les Avanchets. Par la suite, l'accueil se fera dans la ludothèque.

**Au Lignon :** le jeudi de 9h30 à 11h30, retrouvez notre équipe par tous les temps jusqu'au 18 octobre 2024 sur la place du Lignon – entre le centre commercial et l'église protestante. Par la suite, l'accueil se fera dans la ludothèque.



## La Halte-Garderie

Lieu d'accueil occasionnel pour les enfants, sans les parents. La Halte-Garderie offre un accueil aux enfants dès 18 mois, pour une durée de 2h à 3h maximum, après avoir fait le processus d'adaptation.

### Prix

- Cotisation d'inscription: CHF 20.–
- Tarif à l'heure: CHF 5.– / heure (CHF 4.– avec la carte Gigogne).
- Abonnement Halte-Garderie à acheter au service guichet prestation de la Mairie.

### Réservation

Au 022 306 06 85 entre 8h et 10h, le lundi pour toute la semaine.

### Adresse

Avenue de Châtelaine 68, 1219 Châtelaine

### Horaires :

mardi: 9h – 12h / 13h30 – 16h30

Jeudi: 9h – 12h

Vendredi: 9h – 12h / 13h30 – 16h30

### Info

[www.vernier.ch/espacesfamille](http://www.vernier.ch/espacesfamille)

Service de l'enfance (SEN)

Tél. 022 306 06 80 - [sen@vernier.ch](mailto:sen@vernier.ch)

## Ça se passe à la MQJR ChâBal

C'est la rentrée, le nouveau programme est à télécharger sur notre site internet :

### À noter dans vos agendas

#### Espace enfants (dès 6 ans):

Ouverture des inscriptions mardi 24 septembre

pour les vacances d'octobre

Sortie vélo-rail mercredi 25 septembre à 11h30

Soirée enfants mardi 4 octobre à 18h30

Sortie rivière mercredi 9 octobre

#### Espace ados (12-18 ans):

Sortie samedi 28 septembre

#### Espace tout public:

Fête de Quartier samedi 31 août

Portes ouvertes samedi 14 septembre  
des ateliers du Rob  
(céramique, bois, jardinage, animaux)

Repas interculturel vendredi 11 octobre

#### Fermetures des accueils libres

5 septembre – Jeûne Genevois

25 septembre – espace enfants: sortie sur inscription

### Info

MQJR Châbal

Avenue de Crozet, 1219 Châtelaine

Jardin Robinson: 022 797 00 67 – 078 205 44 95

Maison de Quartier: 022 797 00 69 – 078 227 70 94

[mqjr.chabal@fase.ch](mailto:mqjr.chabal@fase.ch) – [www.mqjr.chabal.com](http://www.mqjr.chabal.com)



SCAN MOI



# Spectacles Vernier Culture 2024-2025

Vernier Culture présente chaque année un programme artistique riche et varié à la Salle du Lignon. Découvrez les prochains spectacles :



© Grégory Batardon

Danse

## **FLOWERS**

*Beaver Dam Company, Édouard Hue*

Samedi 31 août, 20h

Durée: 1h

La nouvelle création du chorégraphe Édouard Hue est une pièce qui retranscrit l'urgence de s'exprimer à travers une liberté de mouvement inédite.

Plein: 30.– Réduit: 20.– Moins de 16 ans: 17.– 20 ans/20 fr: 10.–



© Tiu Makkonen

Théâtre • La Bâtie – Festival de Genève

## **THE MAKING OF PINOCCHIO**

*Cade & MacAskill*

Vendredi 6 & Samedi 7 septembre, 19h

Durée: 1h30

*The Making of Pinocchio* est une véritable histoire d'amour et de transition racontée à travers l'histoire de Pinocchio. En co-production avec La Bâtie.

Plein: 30.– Réduit: 20.– Moins de 16 ans: 17.– 20 ans/20 fr: 10.–



© Jean-Jacques Vallat

Musique

## **PHANEE DE POOL**

*AlgorYthme, avec le Pocket Symphonik*

Vendredi 13 septembre, 20h

Durée: 1h40

Phanee de Pool, voix audacieuse aux textes ciselés, colore la scène de sa pop inventive avec sa guitare et ses loops. Un troisième album à découvrir en live.

Plein: 30.– Réduit: 20.– Moins de 16 ans: 17.– 20 ans/20 fr: 10.–



© Émile Zeizig

Pluridisciplinaire

**ARCHIPEL****Urban Move Academy**

Vendredi 20 septembre, 20h

Samedi 21 septembre, 15h &amp; 20h

Durée: 1h15

*Archipel*, c'est la jeunesse qui conjugue le lyrisme d'Italo Calvino et les cultures urbaines, dans un spectacle libérateur, hybride et hypnotique, à la croisée des langages, de ces manières de dire et de rêver l'urbain.

Plein: 20.– Réduit: 15.– Moins de 16 ans: 12.– 20 ans/20 fr: 10.–



© Nicole Weinschel

Théâtre • Marionnettes • Dès 6 ans

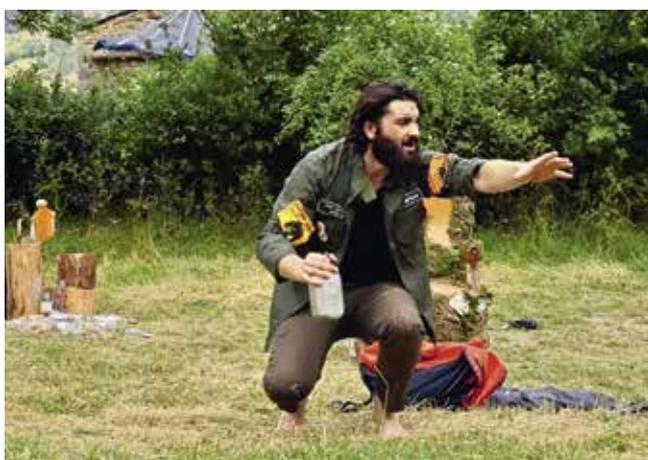
**L'OURS D'ÉMERAUDE****Les Chevals de Trois**

Mercredi 25 septembre, 16h

Durée: 55 minutes

Un spectacle pour enfants mélangeant conte, théâtre, marionnettes et masque, dans une même envie de mêler poésie et engagement. Un conte qui ravira les petits et fera beaucoup réfléchir les grands. Ou l'inverse.

Tarif unique: 10.–



© Louise-Marie Hubert

Théâtre

**DES CHÈVRES EN CORRÈZE****Les Chevals de Trois**

Vendredi 27 septembre, 20h

Durée: 1h10

Charles, confiné volontaire dans sa grotte, profite de l'incursion du public pour s'improviser conteur. Il raconte son tumultueux parcours de vie qui l'a poussé à fuir les autres et à se fuir lui-même, dans une vaine tentative pour échapper à la violence de la société.

Plein: 30.– Réduit: 20.– Moins de 16 ans: 17.– 20 ans/20 fr: 10.–

**Info**

**Sauf mention contraire tous les spectacles ont lieu à :**

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon – TPG arrêt Lignon-Cité

Ouverture des caisses une heure avant le spectacle, accès à la salle 10 min avant la représentation.



**Achats de billets:** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balaxert, Migros Change Rive (Rue de Rive 20), Migros Change MParc La Praille (Avenue Vibert 32), caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles). Cartes «5 spectacles» habitants Vernier 50.–, hors Vernier 75.–.

**Renseignements:** service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80 – [scc@vernier.ch](mailto:scc@vernier.ch)

## Le Petit Black Movie à Vernier

Le Petit Black Movie est de retour dès septembre pour quatre projections gratuites à Vernier. La programmation 2024 célèbrera l'animation traditionnelle et artisanale à travers ses différentes formes : dessin animé, éléments découpés et autres expérimentations formelles.

**L**es Automnales du Petit Black Movie proposent, chaque mois, une projection de courts et moyens-métrages destinée aux enfants (et aux parents) de septembre à décembre. Quatre rendez-vous cinéma incontournables pour découvrir des films d'animation remplis de poésie et d'imagination.

Le Petit Black Movie a toujours privilégié l'animation artisanale, conquis par son audace et sa diversité. C'est au cœur de son histoire et des possibilités infinies offertes par ce médium que nous vous invitons à vous plonger durant

cet automne, à travers quatre programmes originaux chacun consacré à une technique traditionnelle.

Vous y retrouverez 24 merveilles issues des quatre coins du monde ayant comme dénominateur commun le travail passionné et le soin méticuleux apportés à la réalisation et à la fabrication des personnages et des décors, qu'ils soient en papier, tissus, pâte à modeler et autres matières du quotidien.

De 1908 à nos jours, de l'Argentine à la Chine en passant par la Russie et le Congo, laissez-vous embarquer dans un voyage spatio-temporel à la découverte des plus belles œuvres du cinéma d'animation, à la portée de toutes et tous.

Les projections sont gratuites.  
Nombre de places limité.

### Info

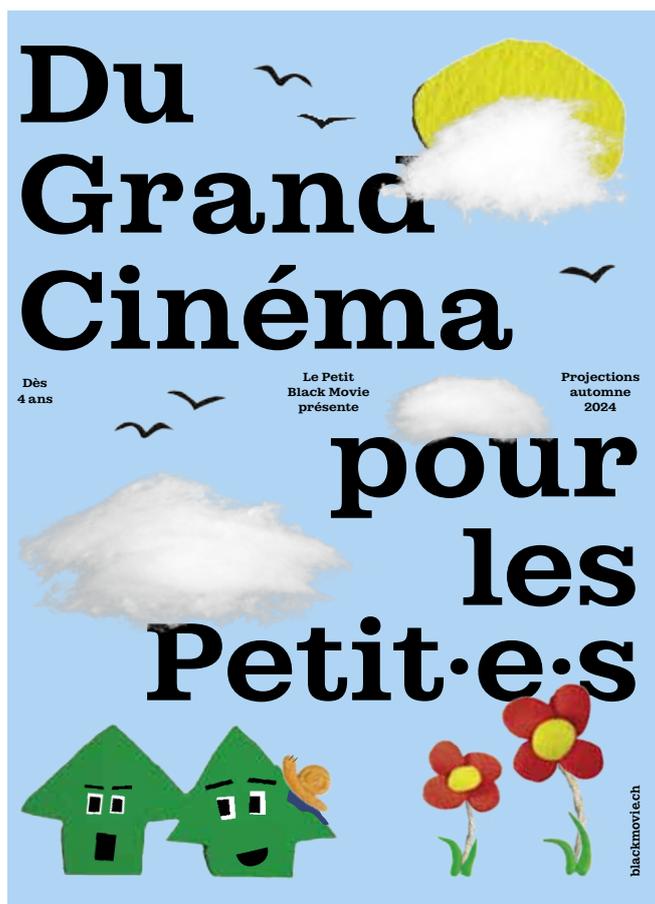
#### Petit Black Movie

Dès 4 ans – Entrée libre

Aula de l'école des Ranches  
Rue du Village 6, 1214 Vernier

[www.vernier.ch/petitblackmovie](http://www.vernier.ch/petitblackmovie)

Service culture et communication (SCC)  
Tél. 022 306 07 80 – [scc@vernier.ch](mailto:scc@vernier.ch)



### **Un coup de crayon (dessin animé)**

Mercredi 18 septembre à 15h

Ce programme revisite la riche histoire du dessin animé : du pionnier Émile Cohl en 1908 aux productions contemporaines qui mêlent habilement crayon et ordinateur en passant par un classique méconnu de Disney et par l'inimitable lavis animé des Studios d'art de Shanghai. Cette technique qui évoque la pureté du geste enfantin n'a pas son égal pour raconter les plus belles histoires tout en suscitant de grandes émotions.



### **Feuille-canaillou-ciseaux (éléments découpés)**

Mercredi 16 octobre à 15h

À mi-chemin entre le dessin et le volume se trouve l'univers merveilleux de l'animation d'éléments découpés, une technique popularisée et transcendée par des cinéastes de génie comme Youri Norstein et Hermína Týrlová. Ces réalisations en papier, feutrine, tissus ou encore silhouettes formant des ombres chinoises regorgent d'inventivité pour mettre en scène des contes dans lesquels les animaux sont à l'honneur.



### **Les petites marionnettes (animation en volume)**

Mercredi 13 novembre à 15h

L'animation image par image (ou *stop-motion*) permet à des objets inanimés de prendre vie comme par magie. Que ce soit avec des canards en origami, des personnages en pâte à modeler, des marionnettes en résine ou en laine cardée, cette technique traditionnelle produit une vivacité et un enchantement naturel que nul ordinateur ne saurait reproduire, au service de récits empreints d'humour et d'humanité.



### **Imagination sans limites (expérimentations formelles)**

Mercredi 11 décembre à 15h

Pour conclure ce cycle en beauté, place aux créateurs et artisanes qui refusent de se plier aux normes et inventent des formes à leur image, libres et virtuoses : animation de sable, peinture sur verre, pixilation, dessin sur pellicule... Avec pour seule limite leur imagination, ils et elles bâtissent un monde enchanteur, dans lequel cohabitent douceur, facétie et poésie. Comme dans un rêve...



## Focus des bibliothèques : Clémentine Beauvais

**Cette jeune écrivaine française aux multiples casquettes émerveille les lecteurs par ses univers bien à elle et ses tournures, à la fois espiègles et incisives.**

**S**'il y a une écrivaine de littérature jeunesse à connaître, c'est bien elle, selon les bibliothécaires verniolanes qui ne tarissent pas d'éloges sur cette jeune femme au regard pétillant et à la frange droite. «On l'adore et on aimerait la faire découvrir à un plus large public!» s'exclament-elles en chœur.

Mais qui est donc cette autrice prolifique au palmarès impressionnant à tout juste 35 ans? Née en France, Clémentine Beauvais habite aujourd'hui en Grande-Bretagne où elle travaille comme traductrice et professeure à l'université de York. Et comme deux activités ne suffisent pas lorsqu'on est dotée de multiples talents, la jeune romancière écrit des histoires pleines d'humour aux personnages attachants

pour le plus grand bonheur de ses nombreux fans. «Son style est espiègle, incisif et pétillant. Elle parvient à insuffler de la légèreté à des sujets qui peuvent être graves et profonds», relève Coraline Delapierre, responsable de la bibliothèque de Vernier-Village notant que ses romans s'adressent également aux adultes.

Par quel livre les novices doivent-ils commencer? Pour nous guider, les bibliothécaires citent trois ouvrages. Tout d'abord, *Les petites reines*, immense succès en librairie et lauréat de nombreux prix. Le livre raconte l'histoire très drôle de trois collégiennes, heureuses gagnantes du concours des boudins à cause de leur physique ingrat. Au lieu de se morfondre, les ados s'unissent dans une traversée de la France vers



© Clémentine Beauvais / [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## Ressources en ligne et podcasts

Si la littérature jeunesse vous intéresse, voici quelques ressources en ligne et podcasts pour approfondir la thématique.

### Ressources en ligne



#### Les petites Madeleines

Présent sur la toile depuis 2008, Les Petites Madeleines est un site pour les curieux. On y parle de littérature jeunesse, de coups de cœur en tous genres, de romans, de livres pour ados, de mangas, de BD, d'albums, de livres audio... et d'autres petits bonheurs souvent liés au monde du livre.



#### À go, on lit :

À go, on lit est un site de lecture «décoincé» pour les ados et les jeunes adultes. Il renseigne les lectrices et les lecteurs en quête de nouveaux livres ou d'ouvrages à leur goût à l'aide d'un quiz. Le choix proposé est vaste : BD, romans, biographies,

documentaires, magazines, mangas, nouvelles, poésie ou théâtre.

### Podcast



#### La tête dans les histoires de la RTS

La tête dans les histoires, c'est plus de 40 albums jeunesse lus par des enfants. Chaque épisode de cinq minutes vous permettra de découvrir de nombreux albums jeunesse d'une façon originale.



#### Il était une fois... la littérature jeunesse: Le cours de l'histoire de France culture

Quatre épisodes retraçant les grandes œuvres ayant marqué l'histoire de la littérature jeunesse francophone. Des contes de Perrault à la

comtesse de Ségur, en passant par Jean et Laurent de Brunhoff, pour finir avec Tomi Ungerer. Ce podcast vous fera traverser quatre siècles d'histoire passionnante.



#### Instagram

Voilà un compte Instagram qui mérite votre attention. Isabelle partage ses découvertes en littérature jeunesse et ados depuis plusieurs années. Ses critiques sont qualitatives et condensées ; elles vous donneront plein de belles idées de nouveaux livres à apprécier.

Paris où chacune poursuit son propre objectif. Et, comble de l'ironie, pour gagner de l'argent au cours de leur périple, elles vendent des boudins.

Dans un tout autre style, *Songe à la douceur*, rédigé en vers libres, propose une œuvre poétique inspirée du roman d'Alexandre Pouchkine *Eugène Onéguine*. Le livre, à la typographie et mise en page originales, relate l'amour entre deux personnes éprises l'une de l'autre à l'adolescence et qui se retrouvent par hasard dix ans plus tard. «Une merveille», assurent les bibliothécaires.

Plus récemment, l'écrivaine s'est lancée dans une enquête fantastico-historique un peu loufoque soupoudrée d'éléments personnels. Intitulé *Les Facétieuses*, le roman cherche à savoir qui était La Bonne Fée, marraine du petit prince Louis XVII, mort dans des circonstances tragiques lors de la

Révolution française. «Cet ouvrage est un OVNI, il est complètement déjanté», note amusée Céline Walder, responsable de la bibliothèque des Avanchets. «On n'arrive pas à démêler le vrai du faux, ce qui donne quelque chose de très drôle et d'assez addictif.»

Ces trois livres ne sont qu'un petit échantillon de l'ensemble de l'œuvre littéraire de Clémentine Beauvais. La trentenaire a par ailleurs traduit plusieurs textes d'Elizabeth Acevedo, également autrice de livres pour ados. Ses ouvrages traitent de thématiques actuelles fortes, comme le racisme ou l'exclusion. Pour davantage de conseils et recommandations de lecture, n'hésitez pas à solliciter vos bibliothécaires.

# Animations dans vos bibliothèques jusqu'au 23 septembre

*Sauf mention contraire, toutes les animations dans vos bibliothèques sont gratuites.*

## Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets  
Tél. 022 306 07 96  
[bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)

## Bibliothèque de Châtelaine

Av. de Châtelaine 81  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 07 97  
[bibcha@vernier.ch](mailto:bibcha@vernier.ch)

## Bibliothèque de Vernier-Village

Rue du Village 57  
1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 98  
[bibver@vernier.ch](mailto:bibver@vernier.ch)

## Bibliothèque de Châtelaine

### Livres à goûter

Jeudi 19 septembre à 15h, durée 1h

Adultes, dès 16 ans

Partagez vos expériences de lecture autour d'une collation. Convivialité et découvertes seront au rendez-vous.

### L'heure du conte

*En attendant l'hiver...*

Jeudi 26 septembre à 10h, durée 30 min.

Avec Hélène Badertscher  
Spéciale tout petits 2 à 4 ans

Par respect pour les conteuses et pour le public, nous vous remercions de vous présenter à l'heure.

## Bibliothèque de Vernier-Village

### Atelier « Stop motion »

Lundi 23 septembre à 16h15, durée 90 min.

Enfants dès 9 ans, sur inscription  
Imagine une histoire, prends des photos et réalise ton propre film d'animation grâce à une application.

Consultez  
le programme



Scannez le QR-Code

## Atelier « Stop motion »

Pendant toute la saison 2024-2025

Dans vos trois bibliothèques municipales

Imagine une histoire, prends des photos et réalise ton propre film d'animation grâce à une application.

Enfants, dès 9 ans

Sur inscription



# Le Salon de Sylvia : l'accueil de jour où l'on est chez soi

L'association le Salon de Sylvia à Châtelaine propose un accueil de jour pour des personnes ayant des déficits cognitifs d'origines diverses.

L'accueil de jour est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h. Les hôtes sont reçus aux petits soins par une équipe pluridisciplinaire selon leur convenance, à la journée complète ou à la demi-journée.

Il leur est proposé différentes activités et ateliers tels que la « rigolo-thérapie », la relaxation, l'art-thérapie, la psychomotricité et tout ce qui peut favoriser le maintien des acquis cognitifs et moteurs, selon les intérêts de la personne, ses compétences et ses envies. Des sorties sont aussi organisées, notamment au Grand Théâtre de Genève, au Centre d'Animation pour retraités ou lors d'autres événements ponctuels ayant lieu dans la région.

Au-delà du maintien des acquis et de la stimulation des ressources des bénéficiaires, le Salon de Sylvia offre aux proches aidants un temps de répit pour se ressourcer et les accompagne dans divers questionnements concernant leur rôle. Une grande attention est portée sur la collaboration avec les familles, les échanges réguliers et la connaissance entre hôtes et professionnels, ce qui est essentiel au bon fonctionnement du Salon de Sylvia. Le tarif journalier s'élève à CHF 59.- par jour (pris en charge



par les prestations complémentaires), ce qui comprend les différentes collations (matin et après-midi), le dîner et toutes activités ou sorties. Les transports véhiculés peuvent être faits par l'équipe à la demande des familles pour les communes limitrophes au prix de CHF 5.- par trajet. Pour toute nouvelle inscription, une première rencontre a lieu à Châtelaine lors d'un échange avec une personne de l'équipe. Ce premier entretien peut être organisé par téléphone au 022 940 36 18 ou par courriel à [info@associationlesalondesylvia.com](mailto:info@associationlesalondesylvia.com).

## Info

[www.associationlesalondesylvia.ch](http://www.associationlesalondesylvia.ch)  
instagram @lesalondesylvia

## Groupe de parole pour les proches aidants

Vous consacrez régulièrement de votre temps à un proche atteint dans sa santé ou son autonomie ? Vous vous sentez parfois dépassé ou épuisé ? Vous n'êtes pas seul dans cette situation : Les rencontres, gratuites et sans inscription, sont animées par un professionnel.

Personnes à mobilité réduite, possibilité d'un transport sur demande.

Prochaine rencontre  
**Mercredi 11 septembre 2024**  
**de 18h à 19h30**

Centre de Quartier de Balaxert, avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaine

**Info :** Service de la cohésion sociale (SCS), tél. 022 306 06 70  
[seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)



## Expositions à la Maison Chauvet-Lullin

### « Le défi de la vie »

Le photographe Polo Picart nous apporte un regard différent sur un fléau qui reste encore tabou pour beaucoup de gens. À la croisée de la photographie et la danse, ce travail a été réalisé avec l'inestimable contribution de la talentueuse danseuse Karine Dahouindji, afin d'apporter un message d'espoir particulièrement à celles qui souffrent à l'idée de voir leur féminité et leur beauté sacrifiées.

**Vernissage: vendredi 13 septembre de 18h à 20h30**

**Exposition: vendredis 13 et 20 septembre de 18h à 20h30, samedis 14 et 21 septembre de 15h à 19h30 et dimanches 15 et 22 septembre de 14h à 17h**

### « Brèves illustrations autour des mots »

Exposition d'illustrations de Luis Lanari.

« Dans mes illustrations, les mots sont sortis d'un contexte pour prendre une nouvelle vie. Les mots et la peinture s'effleurent, c'est le début d'une histoire dont la suite laisse à chacun sa propre interprétation. » Du matériel sera à disposition des visiteurs afin de partager un moment de créativité.

**Vernissage: vendredi 26 septembre à 19h**

**Exposition: samedi 27 septembre de 13h à 19h et dimanche 28 de 13h à 18h**

Maison Chauvet-Lullin  
Rue du Village 57, 1214 Vernier

Service de la culture et de la communication  
Tél. 022 306 07 80 – [scc@vernier.ch](mailto:scc@vernier.ch)

## Portes ouvertes Association Veart

L'association Veart propose des cours de musique pour jeunes, adultes et enfants à partir de 6 ans. Apprentissage de la musique sur l'instrument ainsi que bases théoriques avec une approche créative et ludique: musique classique mais aussi chansons, musiques du monde et musiques actuelles. Tarifs très abordables.

**Portes ouvertes samedi 14 septembre de 9h30 à 12h30**

9h30 et 11h30 piano, 10h30 guitare, 11h30 violon

Centre Musical des Libellules, av. des Libellules 10 bis, 1219 Châteline

[secretariat@veart.ch](mailto:secretariat@veart.ch)  
T. 079 958 50 89

## Concert au Lignon

**Duo insolite mélangeant les sonorités contrastées dans une étonnante expression d'harmonie**

Carlotta Bulgarelli, harpe et Francesco D'Urso, trombone

Œuvres de: Alberto Ginastera, Astor Piazzolla, Heitor Villa Lobos, Enrique Crespo, Jean-Michel Damase, Corrado Maria Saglietti et David Short.

Entrée libre. Collecte en faveur de l'organisation des Concerts au Lignon.

**Dimanche 22 septembre à 18h**

Temple du Lignon  
Place du Lignon 34, 1219 Le Lignon  
Bus TPG 7, 9, 28 et 51, arrêt Lignon Cité

## École de musique de la FMV



L'école de musique de la Fanfare municipale de Vernier offre une formation musicale complète (solfège et instrument) pour les enfants et les adultes.

Les cours sont dispensés dans ses centres d'enseignement situés à Vernier-Village. La location d'instrument est également proposée.

**Inscription jusqu'au 31 août 2024**  
**Détails des cours**

[fmv125.ch/ecole-de-musique](http://fmv125.ch/ecole-de-musique)

Claude-Alain Barmaz, Directeur EMV  
T. 022 782 08 94 – 076 616 35 96  
[barmazca@sunrise.ch](mailto:barmazca@sunrise.ch)

## Prochains concerts du Chœur de Vernier



Après une année musicale riche en événements choraux, le Chœur de Vernier présentera ses prochains concerts

**les 3 et 10 novembre 2024**  
Temples de la Madeleine et de Saint-Gervais

Au programme: *Stabat Mater* de G.B. Pergolesi (pour chœur mixte) et *Dixit Dominus* de B. Galuppi. Venez nombreuses et nombreux nous écouter.

Le Chœur de Vernier cherche toujours de nouveaux choristes, en particulier des ténors et basses.

[www.choeurdevernier.ch](http://www.choeurdevernier.ch)  
Ileana Montandon, Présidente  
T. 078 792 49 89

# Revenir à Vernier – À l’occasion des Journées du patrimoine

Trois artistes dévoilent les impressions d’un an d’exploration du territoire verniolan. Invitation à la promenade avec Cecilia Moya Rivera, Carla Demierre et Nicolas Muller.

**E**n 2021, la Ville de Vernier réalisait l’inventaire de son patrimoine culturel qui révélait la richesse et la variété de son patrimoine bâti. Au même moment, vous rencontriez peut-être trois chercheurs en urbanisme de l’EPFL qui sillonnaient la commune micros en main. Peut-être avez-vous même été interrogés sur vos sensations et pensées durant vos trajets quotidiens.

Comment les Verniolans habitent-ils leur commune? Quels chemins empruntent-ils à travers son paysage hétéroclite et mobile? Au pied des grands ensembles, des maisons villageoises, des immeubles industriels ou des citernes pétrolières, les Verniolans sillonnent les voies communales entre bitume et gravillons. Trois artistes ont suivi leurs pas une année durant, de quartier en quartier. Parmi l’intense tissu de routes, rues et ruelles créé entre les bâtiments, ils ont choisi de mettre en lien la ville avec les corps qui l’arpentent, avec la puissance de leur perception et de leur imaginaire, traçant leurs propres lignes de désir. Carla Demierre, Cecilia Moya Rivera et Nicolas Muller nous reviennent aujourd’hui avec trois œuvres à l’occasion des Journées du patrimoine. Chacune nous rapporte des récits véridiques ou imaginaires à



Prise de note photographique durant l’exploration du territoire de Vernier, 2023

© Nicolas Muller

l’occasion d’une visite performée d’une heure, joliment intitulée *Revenir*.

La performeuse Cecilia Moya Rivera nous accompagne dans cette promenade dictée par les préférences visuelles, sonores, olfactives ou affectives, où se découvrent les bancs réalisés par Nicolas Muller et les fictions écrites par Carla Demierre. Aux strates patrimoniales collectives et consacrées s’ajoute ainsi la mémoire vivante des habitants de cette odorante commune genevoise.

Merci aux autrices de la recherche PLHE-BICITE, Lucía Jalón Oyarzun, Emmanuelle Agustoni et Marco Vieira Ruas.



*Revenir*, montage et crédit Nicolas Muller 2024

## Info

**Samedi 7 septembre à 15h**

Début du parcours à l’entrée du parc Chauvet-Lullin, Rue du Village 57  
1214 Vernier

Hélène Mariéthoz, curatrice chargée de l’inventaire du patrimoine de la Ville de Vernier  
[helene@mariethoz.pro](mailto:helene@mariethoz.pro)



## Country line dance aux Avanchets

Venez essayer et adopter cette discipline! En effet, cette danse développe la mobilité, le rythme, la mémoire et la confiance en soi. En plus des multiples rencontres et du plaisir que procurent les cours de danse country, c'est une excellente façon de rester en forme. S'entraîner n'est plus une corvée. Entrée libre.

**Mardi 15h05-16h15, dès le 10 sept.**  
(hors vacances scolaires)

Centre de quartier des Avanchets, rue  
du Grand-Bay 21, 1220 Les Avanchets

[cavaliere\\_antoinette@bluewin.ch](mailto:cavaliere_antoinette@bluewin.ch)  
T. 022 796 30 48



## Vide-greniers de l'Étang

70 stands de vente tenus par les habitants des alentours, une buvette de l'association «Les Petits Guerriers» (pour l'aide aux enfants malades) et des animations diverses: musique live, danse, ludothèque, etc. À la fin de la journée, les exposants qui ne voudront pas ramener chez eux les articles non vendus pourront les déposer auprès de l'Étang Solidaire. Venez chiner et passer un moment sympa dans notre beau quartier.

**Samedi 28 septembre de 10h à 19h**  
Préau de l'école de l'Étang, allée des  
Nénuphars 6, 1219 Châtelaïne

<https://vide-grenier-etang.odoo.com/>



## Permanence informatique

Vous appréhendez d'utiliser les nouveaux outils de communication, vous avez besoin d'un coup de pouce pour utiliser votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone portable?

Nous sommes là pour vous aider à trouver une solution. Venez nombreux, nous vous offrons café, thé, biscuits et bonne humeur.

**Les lundis 2, 16, 30 septembre,  
14 et 28 octobre**

Centre de Quartier de Balexert, avenue  
de Crozet 31, 1219 Châtelaïne

Entrée libre  
T. 079 316 83 30



## Le Quart' île en folie

**La fête annuelle de la Maison de  
Quartier de Vernier-Village aura lieu  
samedi 14 septembre 2024**

### Programme

14h	Démo de parkour par UMA et animation de rue
16h15	Collectif de jeunes (Rap)
17h15	Zumba (Initiation)
18h	Mindless Crowd (Pop Rock)
19h	D.J. Rasput (Old School)
19h45	Daje (Rock Français)
21h	Parsa (Rock)
22h	D.J. Rasput (Old School)

Bar et petite restauration sur place.

Maison de Vernier-Village, ch. de  
Mouille-Galand 21 – 1214 Vernier

Si vous êtes intéressé à donner un coup  
de main à l'association, n'hésitez pas à  
nous contacter:

T. 022 341 04 08 – [mq.vernier@fase.ch](mailto:mq.vernier@fase.ch)  
[www.mqv.ch](http://www.mqv.ch)

## Plaisir de coudre

Les ateliers *Réparer au lieu de jeter* vous proposent de venir raccourcir, modifier ou recycler vos vêtements.

Deux machines sont à disposition,  
ainsi que du petit matériel.

Entrée libre. Tous et toutes bienvenus.

**Tous les vendredis de 15h à 17h**  
(sauf vacances scolaires)

Centre de Quartier de Balexert,  
avenue de Crozet 31, 1219 Châtelaïne

T. 079 316 83 30 – 079 771 46 42

# Des projets à foison pour le Contrat de Quartier Étang



Lancé il y a un peu plus d'un an, le dernier né des Contrats de Quartier de Vernier peut compter sur la motivation sans faille des nouveaux habitants de l'Étang.

« Il y a une belle énergie dans ce nouveau quartier, beaucoup d'habitants ont envie de s'engager pour développer le bien-vivre ensemble et s'entraider », se réjouissent Sally Soleiman et Vladan Vladuljevic, les deux coordinateurs du Contrat de Quartier (CQ) Étang. En à peine plus d'un an, un nombre impressionnant de projets ont déjà vu le jour dans ce secteur urbain à l'énergie débordante. Des exemples? Le vide-greniers, une collecte solidaire, des fêtes de quartier, un cours de respiration et de méditation, un projet artistique dans le parc de l'Étang, ou encore un loto géant. Un Musée Ephémère ainsi que des rencontres sportives entre habitants sont également prévus dans un proche avenir.

En tant que coordinateurs, Sally Soleiman et Vladan Vladuljevic font le lien entre les personnes qui ont envie de réaliser un projet et le groupe d'habitants engagés dans le CQ chargés de les accompagner. « Nous préparons les rencontres en amont afin que toutes les informations nécessaires soient disponibles pour aller de l'avant dans la concrétisation des projets », détaille le binôme.

Pour les deux coordinateurs, le plus difficile dans leur fonction bénévole est de devoir refuser des projets qui ne sont pas réalisables. « C'est souvent une question de temporalité, relève Sally Soleiman. Les personnes qui n'ont pas l'habitude des démarches administratives n'ont pas conscience que tout prend du temps. » « Nous essayons toujours de chercher une solution et si ce n'est pas possible, nous proposons une alternative à la personne ou la réorientons vers d'autres structures », ajoute Vladan Vladuljevic.



Vladan Vladuljevic et Sally Soleiman, les deux coordinateurs du Contrat de Quartier de l'Étang

© DR

Le duo peut s'appuyer sur les nombreuses compétences des membres du groupe projets : « Nous sommes dix au total avec des profils différents. Nous avons une bonne dynamique et nous sommes très complémentaires. Il arrive que nous ne soyons pas d'accord, mais nous discutons et nous finissons toujours par trouver un terrain d'entente », souligne-t-il avec un enthousiasme communicatif.

## **Vous avez un projet en tête ?**

Contrat de Quartier Étang

Tél. 079 365 80 79

[etang@cqvernier.ch](mailto:etang@cqvernier.ch)

[www.vernier.ch/cq/etang](http://www.vernier.ch/cq/etang)

## Cours de français et intégration à Vernier

Pour les adultes habitant la commune, trois niveaux de cours sont proposés: débutant, intermédiaire et conversation. Prix: CHF 100.- / année scolaire

**Tests de niveaux / inscriptions: lundi 16 septembre 2024 de 17h à 19h**

Ferme Golay, avenue Edmond-Vaucher 5, 1219 Châtelaïne  
Bus TPG 6, 19, 22, 51  
Arrêt « Châtelaïne »

Service de la cohésion sociale  
T. 022 306 06 70 – [scs@vernier.ch](mailto:scs@vernier.ch)

## Cours de langue et culture kurde pour enfants

Vous souhaitez que vos enfants apprennent le kurde? Inscrivez-les aux cours destinés aux enfants de 4 à 12 ans offerts par l'Association Culturelle Kurde de Genève. Ces cours permettent de découvrir la langue et la culture kurdes dans un cadre convivial et constituent une activité éducative enrichissante.

**École Avanchet-Jura**, rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets  
T. 077 996 73 63 – [www.ackg.ch](http://www.ackg.ch)

## Français au Lignon

**Pour femmes migrantes habitant la commune avec garde d'enfants**

Cours débutant à la Maison de quartier d'Aire les lundis et jeudis de 8h30 à 11h, dès le 9 septembre.

Cours intermédiaire à la Carambole les lundis de 13h30 à 16h et vendredis de 8h30 à 11h, dès le 6 septembre.

**Inscriptions lundi 2 septembre de 13h30 à 16h à la Carambole**  
Place du Lignon 16, 1219 Le Lignon  
Puis sur place 15 min avant les cours  
T. 078 677 13 54

## Les repas des « Joyeux Dimanches »



Au menu: salade, saucisse à rôtir avec sauce aux oignons, purée de pommes de terre, légumes et tartelette à la raisinée – Participation: CHF 12.- min./pers. – Inscriptions jusqu'au vendredi précédant le repas par téléphone: Walter Hatt, tél. 022 796 62 79 / Cécile Emery, tél. 079 813 60 49 / Gian-Carlo Turrini, tél. 022 796 28 53

Personnes à mobilité réduite: transport sur demande auprès du service de la cohésion sociale avant le vendredi précédant le repas: T. 022 306 06 70 - : T. 022 306 06 70 – [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

**Dimanche 22 septembre à 12h15**  
(ouverture des portes à 11h30)

Centre de quartier du Lignon  
Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon  
Prochain repas dimanche 13 octobre

## Dépistage gratuit du diabète

**Suis-je une personne à risque ?**

Faites le test: simple et rapide, pas besoin d'être à jeun, quelques minutes suffisent. Des animations pour les enfants seront proposées.

**Jeudi 12 septembre de 9h30-20h**

**Vendredi 13 de 9h30-18h30**

**Samedi 14 septembre de 9h30-17h**

Centre Commercial Balaxert

T. 022 329 17 77

[info@diabete-geneve.ch](mailto:info@diabete-geneve.ch)

[www.diabete-geneve.ch](http://www.diabete-geneve.ch)

## Les RDVs au verger

L'association Verger Village vous invite à venir découvrir un petit paradis lors de ses dimanches d'entretien du verger: au programme, découverte des lieux, café et bonne humeur. Si le cœur vous en dit, les coups de main sont les bienvenus. Ouvert à toutes et tous.

**Dimanches 25 août et 22 septembre dès 9h**

Verger au Biolay, route du Nant-d'Avril 17, derrière l'école allemande

Pierre Bleiker, T. 079 469 84 62  
[contact@verger-village.ch](mailto:contact@verger-village.ch)

## Boutique 2000 « du déjà porté »

Retrouvez un choix de vêtements d'été à bas prix pour dames, enfants et adolescents.

**Vente le premier samedi du mois de 11h à 17h – Dépôt d'habits les lundis et jeudis de 14h à 16h15**

Derrière l'église catholique du Lignon au rez inférieur.

T. 077 445 69 28

Facebook: [boutique2000secondemain](https://www.facebook.com/boutique2000secondemain)

# Le tai-chi, l'art martial qui génère une tranquillité intérieure

**Le tai-chi, bien qu'issu des arts martiaux chinois, peut être assimilé à de la gym douce. Sa pratique renforce l'endurance, la souplesse, l'équilibre et la coordination.**

**S**elon la légende fondatrice, l'origine du tai-chi Quan remonte à un moine taoïste. À la vue d'un duel entre un oiseau et un serpent, il observa que l'oiseau faisait des mouvements saccadés et dispersés, alors que le serpent se déplaçait en mouvements souples et circulaires. Ainsi, il développa un art martial basé sur une succession de déplacements fluides et lents qui donnera naissance à ce qui est appelé aujourd'hui le tai-chi-chuan.

La pratique comprend plusieurs parties. Les sessions débutent avec quelques exercices de base qui jouent un rôle d'échauffement. Ils permettent d'entrer progressivement dans la discipline. Ils sont suivis d'enchaînements de gestes effectués lentement en accord avec la respiration. Ces séries visent à atteindre la maîtrise du souffle et l'harmonisation de l'ensemble du corps.

La réalisation lente et douce de tous ces mouvements génère un état de détente et de tranquillité intérieure chez les participants.

## Horaire et tarifs

Trois cours, sans niveau, sont proposés (hors vacances scolaires) à la salle de rythmique de l'école de Balexert, av du Pailly 15, dès les 9 et 11 septembre 2024

**Lundi de 17h à 18h15 et de 18h15 à 19h30**

**Mercredi de 13h45 à 15h15**

Tarifs: cotisation annuelle CHF 35.–

Prix par 10 cours CHF 110.– les deux premiers cours d'essai sont gratuits

## Info

Myriam Aubert, tél. 079 412 72 63

[damy.aubert@bluewin.ch](mailto:damy.aubert@bluewin.ch)

Jasmine Matthey, tél. 078 820 76 57

[jasminematthey@hotmail.com](mailto:jasminematthey@hotmail.com)

## Nouveaux cours : Yoga Vinyasa et Qi Gong par le KKCG

Le **Yoga Vinyasa** est une véritable invitation à se reconnecter à soi-même sur les plans physique, émotionnel et mental.

Le **Health Qi Gong** est une pratique ancestrale chinoise qui combine mouvements doux, respiration contrôlée et méditation pour harmoniser le corps et l'esprit.

**Yoga: lundi du 12h15 à 13h15**

**Qi Gong: vendredi 12h15-13h15**

GigAtrium, Allée des Nénuphars 6, 1219 Châtelaine

Tarifs: CHF 280.– / trim. ou CHF 790.– / année

Inscriptions: <https://geneve-kyokushin.com/inscriptions/>

Info: Yoga: 076 686 03 61 – Qi Gong: 0033 6 87 12 62 82

## Apprendre à écouter son corps

La Société féminine de gymnastique de Châtelaine propose des cours «dames».

En faisant de la gym, vous pourrez vous maintenir en forme et rencontrer plein de personnes sympas. Si vous aimez l'endurance, la souplesse et le stretching, la gym dames est faite pour vous.

**Mardi de 19h à 20h15 à l'école de Balexert**

**Jeudi de 20h à 21h à l'école Avanchet Jura**

Cotisations: 1 cours CHF 100.– par an / 2 cours

CHF 150.– par an – 1<sup>re</sup> séance d'essai offerte

T. 022 792 96 78 – 076 511 64 87, Verena Loukili

## OLYMPIADES aux Libellules

Défis sportifs pour les 7 à 107 ans, samedi 28 septembre 2024 dans l'école et le parc des Libellules de 9h à 20h.

Venez passer une journée de folie aux Libellules à Vernier: l'événement se déroulera en une douzaine d'épreuves sportives et ludiques auxquelles tout un chacun pourra participer.

**Le but?** S'amuser ensemble, pour les jeunes et les moins jeunes. Épreuves sportives, combats de sumo, jeux gonflables géants, Just Dance, DJ, chorale et petite restauration sont prévus au programme. Une buvette permettra d'étancher sa soif. L'objectif: rassembler la population, découvrir des activités, le tout dans une atmosphère festive.

Serez-vous là pour relever les défis proposés par l'équipe des TSHM de Vernier et ses partenaires FASE? Ces Olympiades sont organisées pour vous faire suer et rigoler et mettront les jeunes de la commune à l'honneur.

**Info:** Inscriptions sur place, en fonction de l'affluence.

Plus d'info sur les actions des TSHM:

<https://tshmvernier.com/projets-specifiques>

## Cours à l'Étoile Sportive Féminine de Vernier

**Pour les dames** – Renforcement musculaire-cardio, Circuit training, Pilates, Do In, Gym douce, marche et aquagym.

Tarif annuel: CHF 140.–

Début des cours: lundi 9 septembre 2024

**Natation enfants** – Immersion et apprentissage de la nage dès 4 ans, âge scolaire, jusqu'à 16 ans.

**Test dans l'eau mardi 3 septembre dès 16h30**

Piscine des Ranches, rue du Village  
Maillot de piscine à prendre ainsi que les éventuels chèques famille pour l'inscription

Prix annuel des cours CHF 180.–

Début des cours le mardi 10 septembre

Info et inscriptions: [esfvernier@gmail.com](mailto:esfvernier@gmail.com)

## C.H. Châtelaine, du sport depuis 1905 :

Voici l'offre de cours pour la saison 2024-2025. N'hésitez pas à prendre contact afin de profiter d'un cours d'essai:

### Athlétisme de 7 à 18 ans

Mercredis 18h-19h30: 2017-2011 / 18h30-20h: 2010 à 2006 (en hiver à l'école Avanchet Jura, en été au stade des Évaux)

Vendredis 18h30-20h: dès 2013 (en hiver à l'école de Balaxert, en été au stade des Évaux)

Tarifs: 7-10 ans: CHF 190.–/saison et 11-20 ans: CHF 250.–/saison – Les chèques famille sont acceptés.

[chc.athletisme@gmail.com](mailto:chc.athletisme@gmail.com) – [www.chc-athletisme.ch](http://www.chc-athletisme.ch)

### Gymnastique enfant et mixtes (1<sup>re</sup> - 6<sup>e</sup> primaire)

Les cours se déroulent à l'école de Balaxert chaque mardi (1-2P de 16h15 à 17h15 / 5-6P de 17h25 à 18h45) et vendredi (3-4P de 16h15 à 17h15 / 7-8P de 17h20 à 18h45)

Tarif jusqu'à 4P: CHF 170.–/saison, dès le 6P:

CHF 190.–/saison – Les chèques famille sont acceptés.

[chc.gymjeunesse@gmail.com](mailto:chc.gymjeunesse@gmail.com) – [www.chc-athletisme.ch](http://www.chc-athletisme.ch)

### Gymnastique adulte

Gymnastique mixte chaque lundi de 19h15 à 20h15 à l'école de Balaxert

Tarif: CHF 150.–/saison

T. 079 667 60 39 – Ariane Richter

### Escrime

Art du sabre au sein d'un club de niveau européen: les cours se déroulent à l'école d'Avanchet-Jura

6-10 ans: lun/mar/ mer/vend 17h à 18h

10-15 ans: lun/mar/mer/vend 18h-19h15

16 ans et plus: lun/mar/mer/ vend 19h15 à 21h

Tarifs et info: [www.chc-escrime.ch](http://www.chc-escrime.ch)

### Haltérophilie - adulte

Musculation et sports de force (haltérophilie, powerlifting) chaque jour de la semaine de 17h à 22h au centre sportif du Lignon. Essai possible sur demande.

Tarifs: - 25 ans CHF 190.– / + 25 ans CHF 260.–

[chc.lignon@gmail.com](mailto:chc.lignon@gmail.com) / 077 404 90 54 (via WhatsApp)

# Vols de nuit, ça suffit :

**Le titre de notre article est évocateur, il concerne le bruit incessant des avions.**

C'est avec une très grande stupéfaction que nous avons constaté que, lors de la session du Conseil municipal du mois d'avril, pas moins de 8 conseillères(ers) municipaux sur 32 ont votés contre la résolution 350 «Vols de nuit, ça suffit! Appliquons enfin le modèle Zurichois» et 5 se sont abstenus. Nous rappelons que cette résolution vise à demander à l'Aéroport et au Conseil d'État de «s'opposer à l'augmentation des nuisances nocturnes de l'aéroport de Genève et à demander au contraire une réduction de ces nuisances». Ce texte demande de chiffrer précisément les réductions de bruit annoncées et d'introduire une taxation des mouvements entre 6h et 7h, ainsi qu'une augmentation de ces taxes pour les mouvements dès 21h (en soit, rien de révolutionnaire, car cela se fait déjà à Zurich).

Comment expliquer une telle démission de la droite verniolane et d'un mouvement qui se définit comme «né d'un ras-le-bol légitime contre une classe politique coupée des réalités?» Pour eux, notre réalité, donc notre qualité de vie, ne les intéresse pas, quoi qu'ils en disent. Les membres de l'AIVV, ainsi que les habitants de Vernier et environ ont bien compris que cette

frange politique de Vernier est favorable à l'augmentation du bruit et de la pollution provenant de l'aéroport. Quel courage et quelle belle vision politique! Néanmoins, soyez assurés que l'AIVV continuera d'œuvrer pour votre bien-être.

Comme annoncé lors de notre dernière AG et après analyse des retombées de notre traditionnel concours des «Balcons fleuris», force est de constater que nous n'avons pas eu le succès que nous espérions. Votre Comité a donc décidé de ne pas relancer ce concours en 2024 et la formule des «Fenêtres de l'Avent» sera modifiée. De plus amples détails vous seront communiqués cet automne.

Pour le Comité,  
Jocelyne Zenger, Sylvie Brusa,  
Anne-Lise Robert-Nicoud,  
Jean-François Bouvier, Patrick Arnoldi

## Info

Association des Intérêts de Vernier-Village  
p.a. Patrick Arnoldi, route de Peney 42 b  
1214 Vernier – Tél. 079 372 72 58  
[www.aivv.ch](http://www.aivv.ch)



*Seniors*

## Repas pour les seniors par BénéVernier

**Seniors de la ville de Vernier: envie de partager votre repas en bonne compagnie? Vous êtes retraité et vivez seul? N'hésitez plus:**

Rejoignez les cuisinières et cuisiniers de BénéVernier pour un moment convivial. Ils vous concocteront un repas gourmand pour la modique somme de CHF 13.–.

Prochains repas à la Maison de Quartier des Avanchets, rue du Grand-Bay 13, 1220 Les Avanchets:  
**Jeudis 29 août, 12 et 26 septembre à 12h**

Prochains repas à la Maison de Quartier de Vernier-Village, chemin de Mouille-Galand 21, 1214 Vernier:  
**Jeudis 12 et 26 septembre à 12h**

**Info et inscriptions:** service de la cohésion sociale (SCS), tél. 022 306 06 70 – [scs@vernier.ch](mailto:scs@vernier.ch)  
Dernier délai pour les inscriptions: le vendredi midi précédant le repas.

# LE MEILLEUR DES RÉVEILS

**FABIEN & CAROLE**

6H-10H SUR RADIO LAC



SCANNEZ-MOI



REJOIGNEZ LA VILLE DE VERNIER  
SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM



[www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)  
[www.instagram.com/VilledeVernier](http://www.instagram.com/VilledeVernier)

## Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Avenue de la Concorde 20  
1203 Genève

**022 418 60 00**

Genève,  
ville sociale et solidaire

[www.geneve.ch](http://www.geneve.ch)



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**Heures d'ouverture :**

Lu-Ve: 8h-19h

Sa: 8h-17h

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme D. Tsoncheva

**Tél. 022 341 05 21 Fax: 022 341 02 65**

## Août

**Samedi 24 août** – Vernier  
SwimRun départ à la place du Lignon à 10h.

**Dimanche 25 août** – Les RDVs au Verger au verger au Biolay dès 9h.

**Jedi 29 août** – Repas BénéVernier pour les seniors à la Maison de Quartier des Avanchets à 12h.

**Samedi 31 août** – Rendez-vous du maire à la Mairie de 9h à 12h.

**Samedi 31 août** – Fête de Quartier à la MQJR ChâBal.

**Samedi 31 août** – Flowers à la Salle du Lignon à 20h.

## Septembre

**Lundi 2 septembre** – Inscription pour le cours de français au Lignon à La Carambole de 13h30 à 16h.

**Mardi 3 septembre** – Conseil municipal à la Mairie à 20h.

**Les 6 et 7 septembre** – The Making of Pinocchio à la Salle du Lignon à 19h.

**Samedi 7 septembre** – Revenir à Vernier, rendez-vous à 15h au parc Chauvet-Lullin.

**Mercredi 11 septembre** – Groupe de parole pour les proches aidants Centre de Quartier de Balexert, de 18h à 19h30.

**Jedi 12 septembre** – Repas BénéVernier pour les seniors à la Maison de Quartier des Avanchets et à celle de Vernier-Village à 12h.

**Du 12 au 14 septembre** – Dépistage gratuit du diabète au Centre commercial de Balexert.

**Vendredi 13 septembre** – Phanee De Pool à la Salle du Lignon à 20h.

**Du 13 au 22 septembre** – Exposition à la Maison Chauvet-Lullin.

**Du 13 au 14 septembre** – 50 ans des Avanchets.

**Samedi 14 septembre** – Portes ouvertes Veart aux Libellules de 9h30 à 12h30.

**Samedi 14 septembre** – Le Quart'île en folie à partir de 14h.

**Samedi 14 septembre** – Inauguration du parc Jenny de 9h à 13h.

**Samedi 14 septembre** – Sensibilisation au tri des déchets à l'éco-point du chemin de la Muraille de 10h à 15h.

**Lundi 16 septembre** – Test de niveaux pour le cours de français intégration à la Ferme Golay de 17h à 19h.

**Mercredi 18 septembre** – Le Petit Black Movie à l'aula de l'école des Ranches à 15h.

**Jedi 19 septembre** – Livres à goûter à la bibliothèque de Châtelaine à 15h.

**Les 20 et 21 septembre** – Urban Move Academy à la Salle du Lignon, plusieurs horaires.

**Dimanche 22 septembre** – Water Lover Challenge, rendez-vous à 8h30 au Centre d'entretien.

**Dimanche 22 septembre** – Les RDVs au Verger au verger au Biolay dès 9h

**Dimanche 22 septembre** – Joyeux Dimanches au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

**Dimanche 22 septembre** – Concert au Lignon à 18h.

**Lundi 23 septembre** – Atelier Stop motion à la bibliothèque de Vernier-Village à 16h15.

**Mardi 24 septembre** – Séance publique « installation solaire » à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève à 19h.

**Mercredi 25 septembre** – L'Ourse d'émeraude à la Salle du Lignon à 16h.

**Jedi 26 septembre** – L'heure du conte à la bibliothèque de Châtelaine à 10h.

**Jedi 26 septembre** – Repas BénéVernier pour les seniors à la Maison de Quartier des Avanchets et à celle de Vernier-Village à 12h.

**Du 26 au 28 septembre** – Exposition à la Maison Chauvet-Lullin.

**Vendredi 27 septembre** – Des chèvres en Corrèze à la Salle du Lignon à 20h.

**Samedi 28 septembre** – Videgreniers de l'Étang de 10h à 19h.

**Samedi 28 septembre** – Olympiades au Parc des Libellules de 9h à 20h.

### Aménagement

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 40 – sam@vernier.ch  
Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h  
Reçoit sur rendez-vous.

### Bâtiments

Rue du Village 1, 1214 Vernier  
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 14h à 17h  
Tél. 022 306 07 50 du lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h  
sba@vernier.ch

### Cohésion sociale

Chemin de l'Étang 4, 1219 Châtelaine  
Tél. 022 306 06 70 – scs@vernier.ch  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h à 16h

### Culture et communication

Rue du Village 57, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 80 – scc@vernier.ch  
lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Enfance

Route de Vernier 178, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 80 – sen@vernier.ch  
mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

### Environnement urbain

Via Monnet 3, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 07 00 – seu@vernier.ch  
lundi au vendredi : 8h à 11h - 13h30 à 16h

### Espace public

Rue du Village 15, 1214 Vernier  
Tél. 022 306 06 50 – sep@vernier.ch

### Guichet prestations

Rue du Village 9, 1214 Vernier  
Ouverture du guichet du lundi au vendredi de 9h à 14h, le mercredi jusqu'à 17h  
Tél. 022 306 07 60 du lundi au vendredi : 9h à 16h  
sgp@vernier.ch

### Police municipale

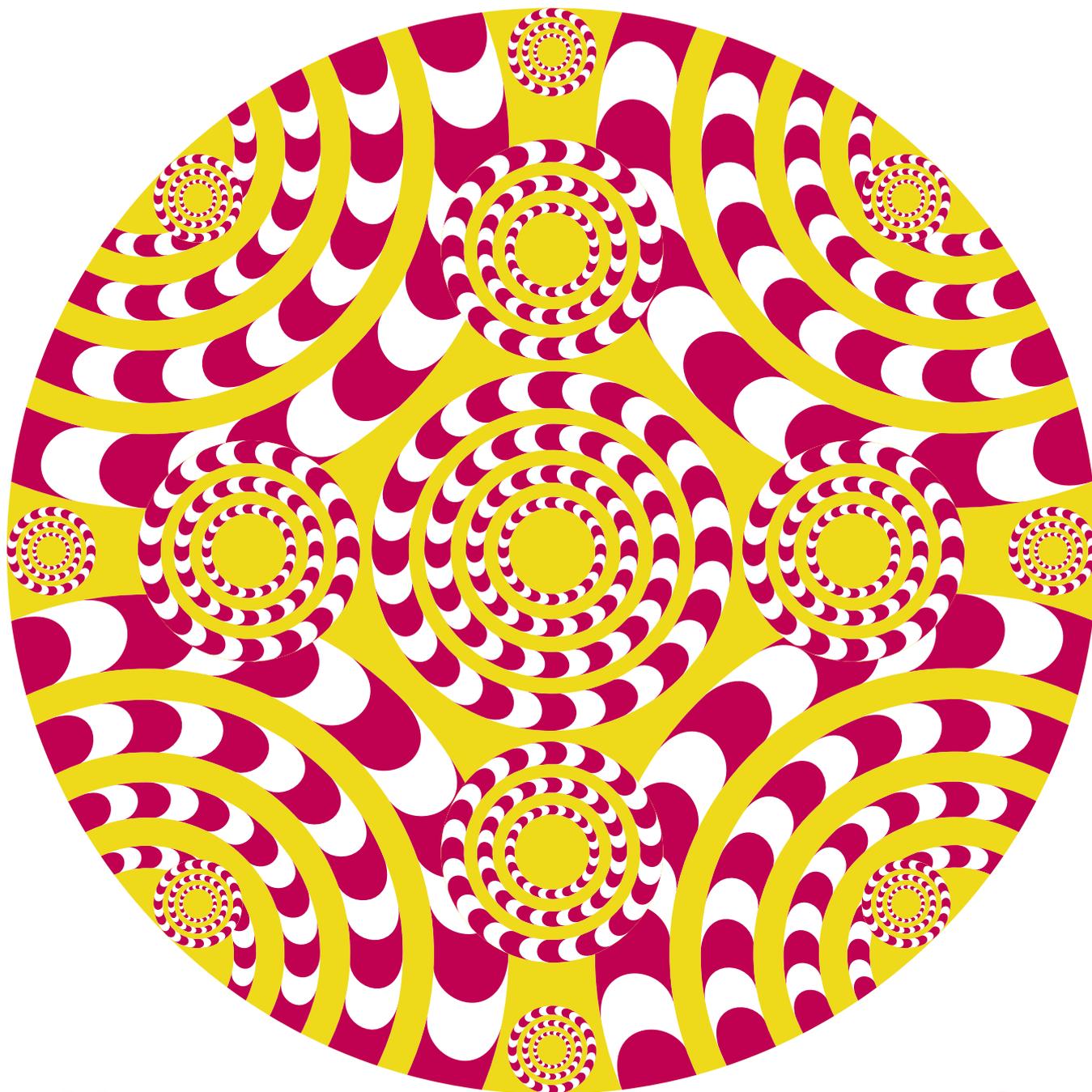
Av. de l'Étang 55, 1219 Châtelaine  
Ouverture du guichet : du lundi au vendredi : 10h à 14h  
Tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi : 7h à 23h - samedi : 13h à 23h - Urgence : 117  
spm@vernier.ch

### Sports

Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon  
Ouverture du guichet du lundi au vendredi : 8h30 à 13h  
Réception téléphonique du lundi au vendredi : 8h30 à 13h et 14h à 16h15  
Tél. 022 306 07 70 – ssp@vernier.ch

VERNIER  
culture

24  
25



**Théâtre**  
**Musique Danse**

**Salle**  
**du Lignon**

VERNIER   
Une Ville pas Commune

Service de la culture et de la communication  
022 306 07 80 – scc@vernier.ch  
www.vernier.ch

    
Ville de Vernier



design — paulo henley / dibsch